

**LA MISE EN PLACE
DES POPULATIONS GUÉRÉ ET WOBÉ**
*Essai d'interprétation historique des données
de la tradition orale*

*Deuxième Partie**

PAR

Alfred SCHWARTZ**

SOMMAIRE

LA MISE EN PLACE DU PEUPEMENT (suite)

1° Les populations entre Nzo et Cavally

A. LES ZÉRABAON

1. Les clans du canton Zérabaon de Bangolo
2. Les clans du canton Zérabaon de Bolequin
3. Le canton Giokouion
4. Le canton Zahon
5. Le canton Goum-Blao
6. Les cantons Néao-Blao Nord et Néao-Blao Sud
7. Le groupe Guémalé

B. LES BOO

C. LES GBAO

D. LES FLÉO-NIAHO

E. LES DAHO-DOO

* La première partie de cette étude a paru dans le n° 4, vol. V, 1968 des Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, p. 3 à 38.

** Section Sciences Humaines ORSTOM, 24 rue Bayard, Paris-8^e.

2° Les populations entre Cavally et Nuon

A. LES NIDROU

B. LES BÉTOUA

C. LES WELAO

D. LES MAO

E. LES WINLAO

Conclusion : Le problème des Séhou ou Séhinou

B. Essai de synthèse et de chronologie

1. Les noyaux « autochtones »
2. Les migrations à longue distance ou externes
3. Les migrations internes

Conclusion : Principales phases du peuplement et chronologie

1. Mise en place des populations se disant autochtones
2. Mise en place des populations se disant originaires du Nord
3. Mise en place des populations se disant originaires de l'Est

*Chapitre II. IMPACT COLONIAL ET ÉQUILIBRES NOUVEAUX**I. LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONQUÊTE MILITAIRE**II. L'IMPACT COLONIAL*

- A. Le découpage administratif
- B. Les déplacements et regroupements de populations
- C. L'éclatement des cadres anciens

III. LES ÉQUILIBRES NOUVEAUX

- A. Groupements anciens et organisation administrative actuelle du pays wobé
- B. Groupements anciens et organisation administrative actuelle du pays guéré

Appendice : ETAT ACTUEL DES POPULATIONS GUÉRÉ ET WOBÉ

Les populations entre Nzo et Cavally

Ces populations comprennent :

- la confédération guerrière des Zéabaon :
- les groupements de guerre Boo, Gbao, Fléo-Niaho et Daho-Doo.

A. LES ZÉABAON

— La dénomination exacte est *Zéabaon*. Le terme Zéabaon est composé de : *zea*, diviser, séparer ; *Ba*, nom du guerrier qui dirigeait le groupement lors de son implantation sur les bords du Nzo ; *õ*, les hommes.

Deux explications quant au sens :

- « Ba sépare les hommes », au sens de « rend la justice » ;
- « les hommes de Ba qui se sont séparés ».

— C'est ce second sens qui est le plus vraisemblable. En effet les populations qui porteront plus tard le nom de Zéabaon, sont parties de derrière le Sassandra, d'une montagne appelée *Gnan* (ou *Gnahia*), à la suite d'une guerre (guerre de Glao-Séhi, qui serait venu du pays dioula). Certains informateurs situent le point de départ dans la région de Vavoua, en pays Saho, et disent que leurs ancêtres portaient le nom de *Sabahon* avant de s'appeler Zéabaon. D'autres situent leur pays d'origine beaucoup plus à l'Est. Quoi qu'il en soit, les futurs Zéabaon franchirent le Sassandra sous la conduite d'un chef de guerre, Ba, et continuèrent leur marche vers l'Ouest jusqu'au Nzo. Là ils se heurtèrent à la rivière en crue, qu'ils ne purent traverser qu'avec le concours d'un groupe de pangolins géants (*zue*), qui de leurs corps firent un pont. Parvenu sur la rive droite du Nzo, Ba créa le premier village des Zéabaon : *Zéaglo*. Mais il y eut bientôt dissension entre les différents groupements qui, dans le cadre d'un même village, étaient tenus au respect de trop d'interdits. *Zéaglo* éclata et la population se dispersa. L'origine de l'appellation Zéabaon serait liée à cet événement (« les hommes de Ba dispersés »). Il est probable que le nom de *Zéaglo* (« le village des dispersés ») ne fut donné au village qu'après son éclatement également.

— Certains informateurs revendiquent un même ancêtre pour l'ensemble des Zéabaon : Doué. Mais cette donnée est contestée par la plupart des groupements.

— Les Zéabaon formaient à l'origine vingt *tké*, qui marchaient deux par deux, et avaient chacun leur propre totem :

Baébo - Guiriaon
 Gbéo - Gbéou
 Zahon - Gouého
 Gouléo - Kouliaon
 Néao - Blao
 Tkinho - Gao
 Kouahi - Djao
 Kao - Ouaho
 Téao - Kourou
 Tja - Gbao

Après l'éclatement de *Zéaglo* ces clans connurent des fortunes diverses. Les uns, par suite de leur faible essor démographique, s'intégrèrent à des unités plus vastes. D'autres, qui se développèrent plus heureusement, affirmèrent leur personnalité, tout en préservant leur intégrité. Parmi ceux qui émergèrent

on peut citer les Gbéou, les Gao, les Tkinho, les Kouahi-Djao, les Gouléo-Kouliaon, les Zahon, les Blao, les Néao et les Kao (Guémalé). Le groupe des cinq premiers formera le futur canton Zérabaon de Bangolo. Les cinq suivants formeront cinq cantons, dont un pour les Gouléo-Kouliaon (Glokouion), un pour les Zahon, un pour les Blao (Goum-Blao) et deux pour les Néao (Néao-Blao Nord et Néao-Blao Sud). Sur les neuf qui restent, trois essaieront en pays dan (Ouaho, Téo et Kourou) et les six autres (Béabo-Guiriaon, Gbéo, Gouého, Tja-Gbao) constitueront le canton Zérabaon de Bolequin.

— Par souci de clarté nous présenterons ces différentes unités en fonction des entités administratives qu'elles forment à l'heure actuelle. Nous étudierons donc ici, contrairement à ce que nous avons fait jusqu'à présent, chacun de ces clans à l'intérieur du cadre cantonal que leur a assigné le colonisateur.

1. Les clans du canton Zérabaon de Bangolo

Il s'agit des groupes Gbéou, Tkinho-Gao et Kouahi-Djao.

a - Les Gbéou

— Gbéou : « ceux qui sont ensemble ». Les Gbéou furent les premiers à franchir le Nzo. Ils constituaient l'élément de tête des Zérabaon.

— La tradition orale veut que ce soient les Gbéou qui aient chassé de Zéaglo les autres clans, ces derniers refusant de continuer à respecter plus longtemps le pangolin géant (*zue*), qui leur avait permis de traverser la rivière, comme totem. Les Gbéou habitent toujours les bords du Nzo.

— Les Gbéou se répartissent actuellement en neuf lignages majeurs, dont certains sont exogamiques, et d'autres subdivisés en lignages mineurs exogamiques. Les neuf lignages sont : Gahinkon, Djao, Iroao (deux lignages mineurs), BaKon (cinq lignages mineurs), Téalikon (quatre lignages mineurs), Loho, Méo, Kouéon (trois lignages mineurs) et Kpao.

b - Les Tkinho-Gao

— Tkinho : les hommes fâchés (*tkě*, se fâcher), après s'être fait chasser par les Gbéou ;

— Gao : nom d'une montagne.

— Les Tkinho comprennent actuellement trois lignages majeurs : Zéréo (subdivisé en deux lignages mineurs exogamiques), Tkinho et Tahakon.

— Les Gao se répartissent également en trois lignages majeurs : Dguiraon (subdivisé en deux lignages mineurs), Gouého (deux lignages mineurs) et Kamaékon.

c - Les Kouahi-Djao

— Les Kouahi-Djao sont plus communément désignés à l'heure actuelle par le seul terme de Djao (les hommes de Dja).

— Les *Kouahi* comprennent cinq lignages majeurs exogamiques : Guièò, Mahokon, Loho, Gnahikon, Monhikon ; les *Djao* deux : Djakon et Glakon.

A ces clans il faut ajouter également une communauté *Séhou*, établie auprès des Tkinho-Gao à Zou et Phing-Béoua et des Kouahi-Djao à Babli et Zéregbo.

2. Les clans du canton Zérabaon de Bolequin

— Après l'éclatement de Zéaglo, la majorité des clans s'enfoncèrent dans la forêt vers le Sud et le Sud-Ouest, tout en continuant à entretenir d'étroits rapports avec les populations restées au Nord. Quand en 1926 l'administration coloniale décida la création de la route Guiglo-Toulépleu (dont les travaux ne

commencèrent effectivement qu'en 1929) on amena de force les groupements les plus méridionaux sur les bords de la future voie de communication. Seuls les villages les plus septentrionaux furent épargnés. C'est ce qui explique le « no man's land » actuel entre le canton Zérabaon de Bangolo et les cantons Zérabaon de Guiglo et de Bolequin. Ce vide n'est d'ailleurs qu'apparent, les campements de culture des Zérabaon du Sud s'étendant très loin vers le Nord.

— C'est ainsi que naquit le canton Zérabaon de Bloléquin du regroupement des clans Baébo-Guiraon, Gbéo, Gouého et Tja-Gbao. Chacun de ces clans s'est fragmenté en une infinité de lignages, majeurs et mineurs, qui constituent à l'heure actuelle une véritable mosaïque d'unités exogamiques.

3. Le canton Glokouion

— Le canton Glokouion est issu du groupe de clans Gouléo-Kouliaon. Une mauvaise transcription transforma Gouléo-Kouliaon en Glokouion.

— Les Gouléo-Kouliaon mettaient en doute leur appartenance à l'entité Zérabaon. Leurs ancêtres seraient partis de la savane du Nord, en même temps que les Zaha, Fléo-Niaho, Nidrou et Boo. Toutes ces populations auraient formé ensemble un premier village, Bangolo, à l'embouchure du Nzo avec le Sassandra. C'est à partir de Bangolo que s'effectua leur dispersion. Les Gouléo-Kouliaon s'en furent créer leur premier village à Djo-Yaï (entre Béoua et Glopaoudy).

a - Le clan Gouléo

— Gouléo : contraction de *gule-too*, littéralement « ceux qui ne reculent pas à la guerre » (*gule*, continuer à avancer ; *too*, guerre).

— Les Gouléo descendent tous d'un même ancêtre, Guéo, et respectent un totem commun, la gazelle (*dre*). Ils se divisent en huit lignages majeurs exogames, marchant deux par deux :

Déhi - Bliao

Diaon - Zéakon

Douokon - Zohokon

Goao - Bahiakon

Il s'y ajoute, en plus, une communauté Séhinou, qui descendrait d'une femme Séhinou venue de derrière le Nzo.

b - Le clan Kouliaon

— Kouliaon : onomatopée qui traduit le bruit du piment qu'on écrase. Les Kouliaon étaient des guerriers et avaient l'habitude d'écraser leurs ennemis.

— Les Kouliaon revendiquent un même ancêtre, Djé, mais les sept lignages qu'ils forment ont tous des totems différents. Trois de ces lignages ont comme aïeule une femme Saho, enlevée au cours d'une guerre, et forment un groupe qui a toujours été uni : Niakon, Monokon, Ouliakon, tous trois exogamiques. Les quatre autres lignages, également exogamiques et marchant deux par deux, sont :

Zri - Nionaon

Gao - Ziaon.

4. Le canton Zahon

— Après l'éclatement de Zéaglo les Zahon s'installèrent sur les bords du Scio (affluent du Nzo). Les Gbéou, avec qui ils restèrent en étroite relation (les Gbéou étant chasseurs et les Zahon pêcheurs), les appelèrent *za-ung*, onomatopée traduisant le bruit de celui qui se jette à l'eau (une des techniques traditionnelles de pêche consistait en effet à appâter le poisson avec une boulette de manioc contenant du tabac en poudre. Le pêcheur se déplace le long de la rivière, repère le poisson et lance la boulette. Le poisson la happe, disparaît dans les profondeurs, mais remonte très vite en surface, étourdi par le tabac. Il suffit alors au pêcheur de se jeter à l'eau et de ramener sa prise sur la berge) ; *za-ung* est devenu Zahon.

— Les Zahon descendent tous d'un même ancêtre, Gaha, mais n'ont pas un totem unique. Ils se subdivisent en deux groupes de lignages :

les Trolézahon (ou « Zahon derrière la montagne ») qui comprennent les lignages suivants : Néao, Zouao-Gaakon, Zéan-Manémon et Séhinou ;

les Douanzonzahon (ou « Zahon en bas de Douan ») qui comprennent les lignages Guiriao-Niéao, Tèèho-Mouèzro-Bahon.

— Les Zahon furent regroupés au bord de la route Guiglo-Toulépleu en 1934.

5. Le canton Goum-Blao

— Les Blao marchaient à l'origine avec les Néao, et après l'éclatement de Zéaglo s'enfoncèrent avec ces derniers vers l'Ouest et le Sud-Ouest. Les deux groupements s'installèrent sur la rive gauche du Cavally, les Blaon au Nord, les Néao au Sud.

— Deux explications sont données quant à l'origine de l'expression Goum-Blao :

Goum serait une déformation de Douo, nom de l'ancêtre qui a mis au monde tous les Blao ; au moment de la pénétration française le chef des Blao, Zozon, était un vieillard qui bégayait : l'expression Douo-Blao, véritable appellation des Blao, devint Goum-Blao ;

les Blao étaient les voisins directs des Dan, qui occupaient la rive droite du Cavally, et étaient appelés *Gon* par les Guéré : d'où l'expression Gon-Blao, qui devint Goum-Blao. Les actuels Blao prétendent qu'il n'y a jamais eu de métissage entre Blao et Gon.

— Le terme Blao serait une déformation également de *bloo*, qui désigne, parmi les éléphants, le mâle solitaire, puissant et farouche. Ce qui signifie : les Blao, tout en n'étant pas nombreux, sont forts comme *bloo*.

— Les Blao revendiquent, comme nous l'avons déjà signalé, un ancêtre commun, Douo, mais chacun des six lignages a son propre totem ; ces lignages, qui marchent deux par deux, sont :

Zouao - Yégao

Gwéao - Zro

Diou - Béao

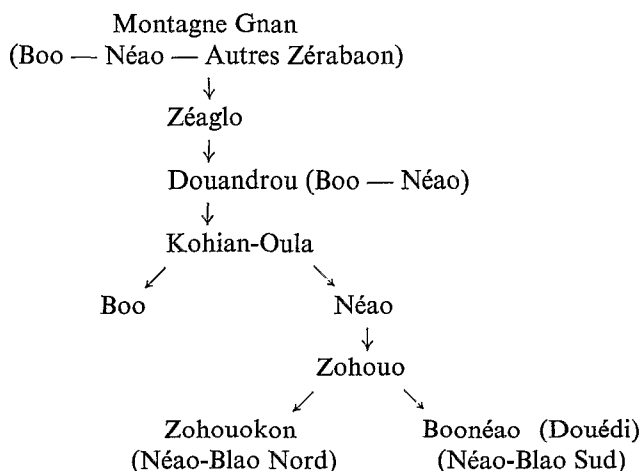
— Les Blao ressortissaient, jusqu'en 1931, au commandement de Toulépleu. Ce fut à cette date que l'administration les déplaça au bord de la route nouvellement ouverte, et les « intercala » entre les cantons Zérabaon et Glokouion (les Zahon, qui n'étaient alors pas encore en place, furent à leur tour intercalés entre les Blao et les Glokouion en 1934). Depuis, le canton Goum-Blao relève de l'autorité de Guiglo.

6. Les cantons Néao-Blaø Nord et Néao-Blaø Sud

— L'appellation Néao-Blaø est une réminiscence de l'ancienne alliance entre les clans Néao et Blaø, qui, comme nous l'avons déjà vu précédemment, « marchaient ensemble ». Le terme Blaø ne se justifie en rien dans la dénomination du canton Néao, puisque les Blaø forment depuis le début de la pénétration coloniale leur propre canton (cf. ci-dessus Goum-Blaø).

— Les Néao revendiquent un même ancêtre, mais ne sont pas d'accord sur son nom : pour les Néao-Nord l'aïeul est *Gnan*, pour les Néao-Sud, *Wissi*. Quoi qu'il en soit, la tradition veut que les Néao aient tous habité, avec les autres Zérabaon, sur la montagne Gnan, au voisinage de laquelle se trouvaient également les Boo, non par suite d'une guerre, mais en quête de nouveaux terrains de culture. Sont-ils partis avec les Zérabaon ou après seulement ? Toujours est-il qu'ils se retrouvent tous à Zéaglo. Après l'éclatement de ce village, les Néao (toujours accompagnés des Boo), s'enfoncent dans la forêt vers le Sud-Ouest, créant un premier village, Douandrou, puis un second village, Kohian-Oula. C'est là qu'une querelle éclate entre les Néao et les Boo, qui s'installent alors plus au Sud. Les Néao forment un nouveau village, Zohouo (au voisinage des Blaø), qui ne tarde d'ailleurs pas à éclater. Selon les uns il y eut palabre, selon les autres la séparation se fit parce que ils étaient trop nombreux. Un groupe de huit familles décida de quitter Zohouo, et s'en alla créer un nouveau village, Douédi, au voisinage des Boo. Ils furent dès lors appelés *Boonéao* (ou Booniao). Ce sont les Boonéao qui forment le canton *Néao-Blaø Sud*. Les Néao qui restèrent à Zohouo portèrent désormais le nom de Zohouokon, et formeront le canton *Néao-Blaø Nord*.

— En résumé la séparation Boo-Néao et la fragmentation des Néao se sont donc faites de la manière suivante :



— Tous les Néao respectent un même totem, le serpent (*sẽ*).

— Les Boonéao ou *Néao-Sud* forment huit lignages exogamiques, marchant deux par deux :

Wohou - Djohou
 Gahakon - Gbao
 Diao - Goho
 Gbehipahon - Woho

— Les Zohouokon ou *Néao-Nord* comprennent deux lignages majeurs, subdivisés chacun en trois lignages mineurs exogamiques :

Tao : Kéwéiakon, Béhiédi, Dahokoadi ;
 Djiaho : Néalokon, Kinwinkon, Oulélékon.

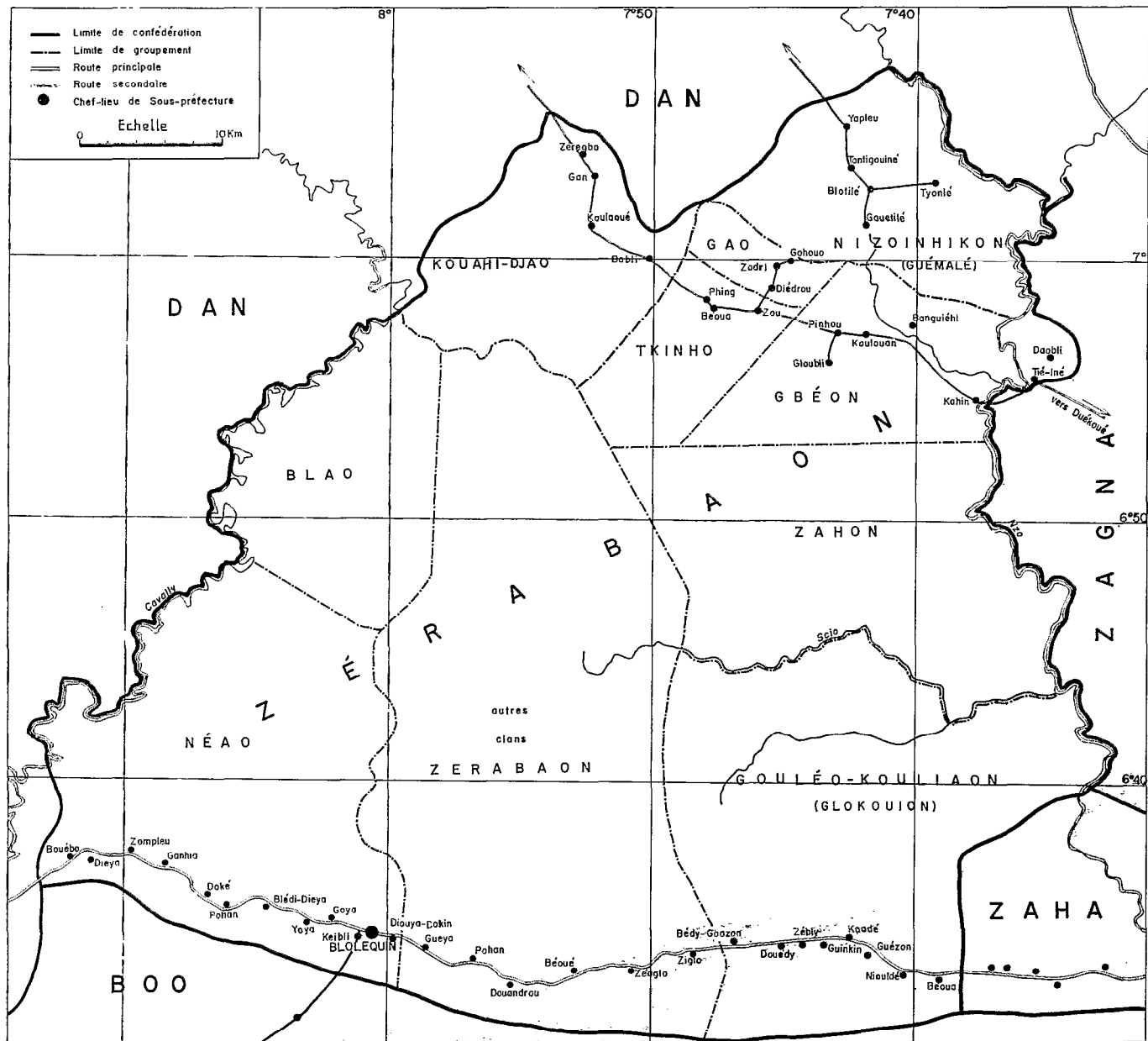


FIG. 1. — Le pays Zéribaon

7. Le groupe Guémalé (Sous-Préfecture de Logoualé)

— Guémalé : Gué = Guéré ; ma = Manbahon (« les étrangers de Man ») ; lé = habitants, hommes (en Dan) ; littéralement « les hommes Guéré et Manbahon ».

— Les Guémalé constituent un groupe de cinq villages, dont :

trois guéré : Tyonlé (ou Tinho)
Blotilé (ou Blodi)
Gouétilé (ou Gouéhédi) ;

1 manbahon (dan) : Yapleu ;

1 « métissé » : Toutigouiné, composé en réalité de deux villages :

- le village dan de Tontigouiné ;
- le village guéré de Douanzeu ou Douandé.

— Les premiers habitants de la région furent les Manbahon, population dan venue de Man. Au cours d'une guerre contre une tribu voisine ils firent appel à un groupement Zérabaon, les *Nizoinhikon* (littéralement « les hommes du bas de l'eau ») réputés pour leur bravoure et leurs guerriers célèbres. Les *Nizoinhikon* faisaient partie des Gouléo-Kouliaon et étaient établis par rapport aux Manbahon en aval du Nzo. Après la guerre, les *Nizoinhikon* restèrent sur place, vécurent côte à côte avec les Manbahon et, comme ils étaient les plus nombreux, donnèrent leur nom au nouveau groupement.

— Selon une autre version, les Guéré qui vinrent en renfort aux Manbahon étaient ceux du clan Kao (du groupe Zérabaon Kao-Ouahou). Parmi les actuels lignages guéré du groupe Guémalé, il y a effectivement un lignage Kao, relativement important. Quoi qu'il en soit, l'origine Zérabaon des Guéré Guémalé est incontestable.

— L'appellation Guémalé fut substituée à celle de *Nizoinhikon* par l'administration coloniale.

— Les Guéré du groupe Guémalé forment actuellement trois lignages majeurs, subdivisés en dix lignages mineurs exogamiques :

Kao : Goao, Diékao, Zao, Guinkon ;
Tého : Dohou, Iriao, Dohouodikon, Bohokon ;
Séhinou : Gouliadikon, Powékon.

*
* *

L'unité des Zérabaon nous paraît indiscutable : jusqu'à la formation du village de Zéaglo toutes les traditions orales convergent. Il semble que les Zérabaon aient formé jusque là une vaste confédération guerrière, qui se serait fait battre par un groupement plus puissant, et dont les survivants auraient été obligés de fuir vers l'Ouest pour ne pas être totalement anéantis. Ce serait donc les débris de cette confédération en déroute qui auraient fondé Zéaglo.

Que les différents clans ou groupes de clans aient très vite repris leur autonomie, une fois le calme revenu, cela ne fait aucun doute. C'est ce qui explique que par la suite les Zérabaon ne constituèrent jamais une confédération guerrière au sens des Zagné ou des Zagna. La tradition orale fait même état de rapports plutôt conflictuels entre les différents groupes de clans Zérabaon : guerres entre Néao et Gbéou, Gouléo-Kouliaon et actuels clans du canton Zérabaon de Bolequin...

Il y eut quelquefois cependant des alliances partielles : Zahon-Gouléo-Kouliaon - Néao-Blaou, contre les Zaha, Néao et Blaou contre les Dan.

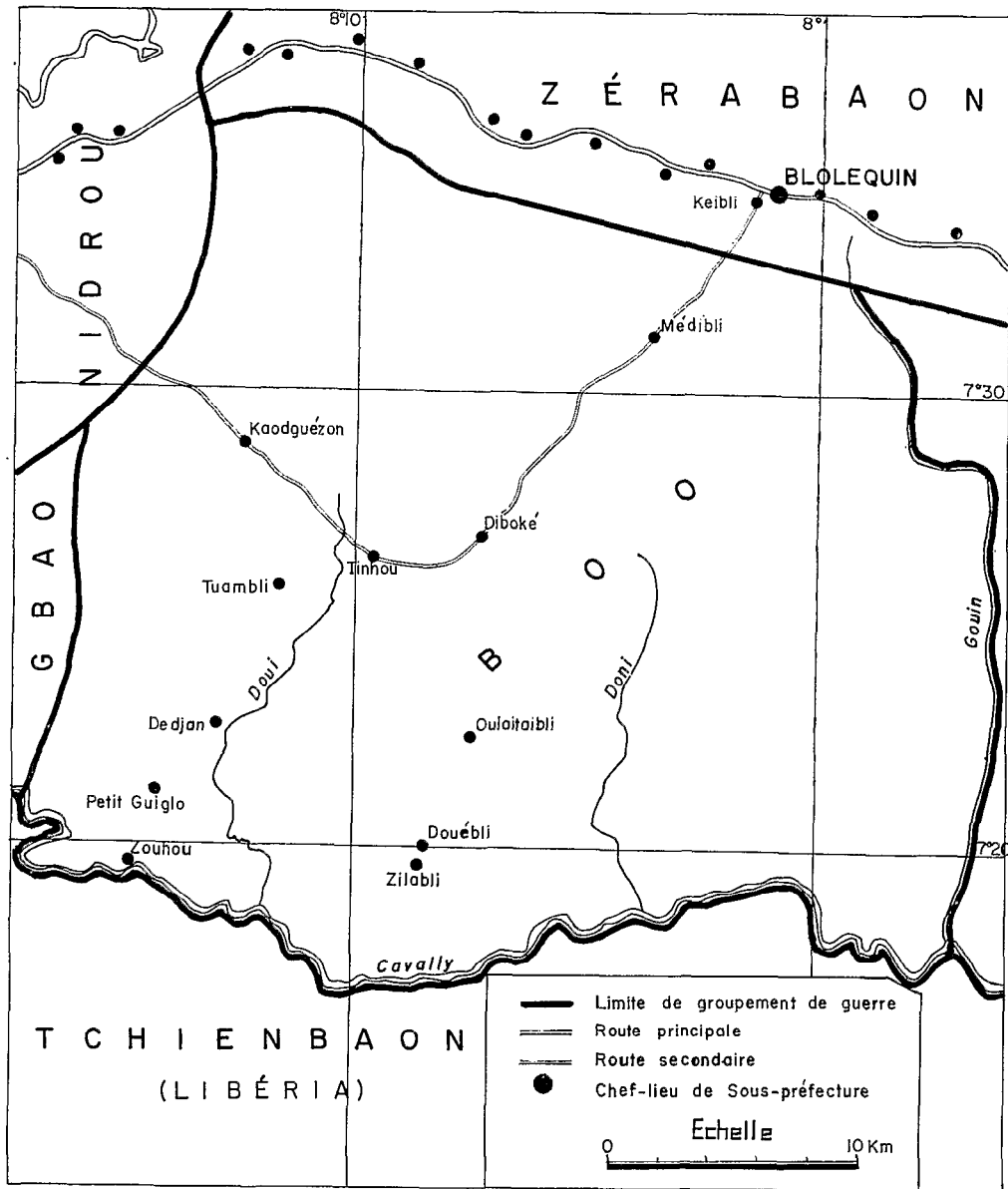


FIG. 2. — Le pays Boo

L'échange de femmes était cependant généralisé, avec néanmoins des restrictions pour les groupements qui ne faisaient pas partie de la confédération (Zaha, Zagna, Fléo-Niaho), à l'exception toutefois des Boo.

Nulle part nous n'avons retrouvé de trace de marché précolonial. Les échanges existaient pourtant entre les groupements, mais n'avaient pas un caractère institutionnel.

B. LES BOO

— Boo : terme qui désigne une forêt très épaisse.

— L'histoire des Boo est étroitement liée à celle du clan Néao des Zérabaon. C'est en compagnie de ces derniers qu'ils auraient quitté la montagne Gnan, chassés par la guerre. Mais la tradition orale des Boo ne fait pas état de Zéaglo. Au terme de leur exode ils se seraient plutôt installés, toujours avec les Néao, et en compagnie d'un autre groupement, les Kwinéon, sur les bords du Nzo, au voisinage des Zaha. Ces derniers, qui étaient chasseurs, prêtèrent un chien aux Boo. Les Boo confièrent l'animal aux Kwinéon, qui le perdirent dans la forêt. Quand les Zaha réclament le chien, les Boo sont incapables de le leur rendre. La guerre éclate, les Boo se font refouler derrière la rivière Gouin, et les Kwinéon, pour échapper à leurs poursuivants, franchissent le Cavally. Après les hostilités, les Néao, fidèles aux Boo, les rejoignent et s'installent en leur voisinage.

— Les Boo revendiquent un même ancêtre, mais les traditions orales divergent sur le nom de l'aïeul. Il n'y a pas non plus unité de totem. Les Boo formaient plutôt un groupement de guerre composé de douze clans exogamiques, marchant deux par deux :

Gaon - Waho

Wahou - Winlao

Séao - Kéo

Bapahon - Saho (ces quatre derniers clans sont appelés Bookwéa ou « Boo du Haut »)

Bahou - Wahou

Blaho - Tébao.

Il existe également, marchant avec le clan Kéo, une communauté Séhinou.

— Les Boo faisaient la guerre aux Nidrou, Fléo et même aux Néao. Mais ils auraient toujours eu des relations amicales avec les Welao, qui étaient les alliés des Mao, clan dont l'aïeule serait issue du groupement Boo. Ceci est contesté par les Welao qui, tout en reconnaissant le caractère particulier de l'alliance Mao-Boo (qui ne peuvent en aucun cas se blesser), font état de guerres entre eux et les Boo mais sans la participation des Mao.

— Selon nos informateurs les Boo n'auraient jamais pris femme hors de leur propre groupement, à l'exception toutefois de celles qu'ils enlevaient au cours des guerres.

— Les Boo commerçaient avec les Fléo, les Néao, les Sabahon (leurs voisins libériens de derrière le Cavally) et, en période de grande disette, même avec les Nidrou. Il n'a cependant pas existé de marché fixe et régulier.

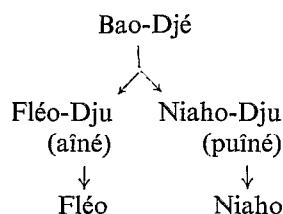
C. LES GBAO

— Avant la pénétration coloniale il existait, dans le coude à 90° que fait le Cavally à la latitude de l'actuel village de Kpaoubli, un groupement constitué de plusieurs lignages exogamiques, les *Gbao*. La tradition orale fait partir les Gbao de derrière le Sassandra, du pays Niaboua, à la suite d'une guerre.

— Les Gbao formaient leur propre *bloa*. Ils faisaient la guerre aux Boo, aux Nidrou et aux Béhoua, aidés par les Welao. L'administration coloniale érigea le territoire des Gbao en canton, mais ceux-ci s'enfuirent au Libéria en 1916. Ils revinrent en 1925, pour repartir, cette fois-ci définitivement, en 1930. Ils forment actuellement au Libéria la « Gbarzon Chiefdom » (Grand Gedeh County).

D. LES FLÉO-NIAHO

— Les Fléo-Niaho constituent les deux lignages majeurs d'un même clan, dont l'ancêtre, *Bao-Djé*, aurait été mis sur terre par Dieu, au bord du Nzo, près de Guiglo :



— Les Djédi (« enfants de Djé ») habitaient ensemble, quand un jour un différend opposa les deux branches de la famille. Djé enjoignit alors aux Niaho d'aller ailleurs.

— Une autre version veut que ce soit la guerre qui ait été à l'origine de l'éclatement du clan. Les Djédi auraient été attaqués par des guerriers venus du Sud (de Tabou) et dirigés par Gao-Séhi. Les Fléo s'enfoncèrent alors au plus profond de la forêt, vers le Cavally, et se séparèrent des Niaho.

a - Les Fléo

- Fléo : *fle*, souffrir ; *o*, les hommes ; littéralement « les hommes qui souffrent ».
- Les Fléo comprennent six lignages mineurs, marchant deux par deux :

Kuilé - Yao
Zilaon - Mliaon
Tiétan - Séhinou

Quatre de ces lignages sont exogamiques, deux se subdivisent en segments de lignage (*mèi*) exogamiques :

Kuilé : Ziao, Gouléakon, Nohokon, Glao, Yao ;
Tiétan : Diao, Zoulao, Mliaon.

b - Les Niaho

- Niaho : « ceux qui ne sont pas aimés » (par leurs frères, les Fléo).
- Les Niaho forment cinq lignages mineurs, dont deux seulement marchent ensemble : Gouléakon, Nidékon, Ibo-Yaibo, Guiladi. Les deux dernières entités constituent des unités exogamiques ; quant aux autres elles se subdivisent comme suit :

Gouléakon : Gaho, Louahon (exogamiques) et Gouléakon, ces derniers se fragmentant en groupes de deux familles étendues exogamiques :

Ouolandi - Guibédi
Gohédi - Guiriaon
Mahandi - Bohouglokou ;

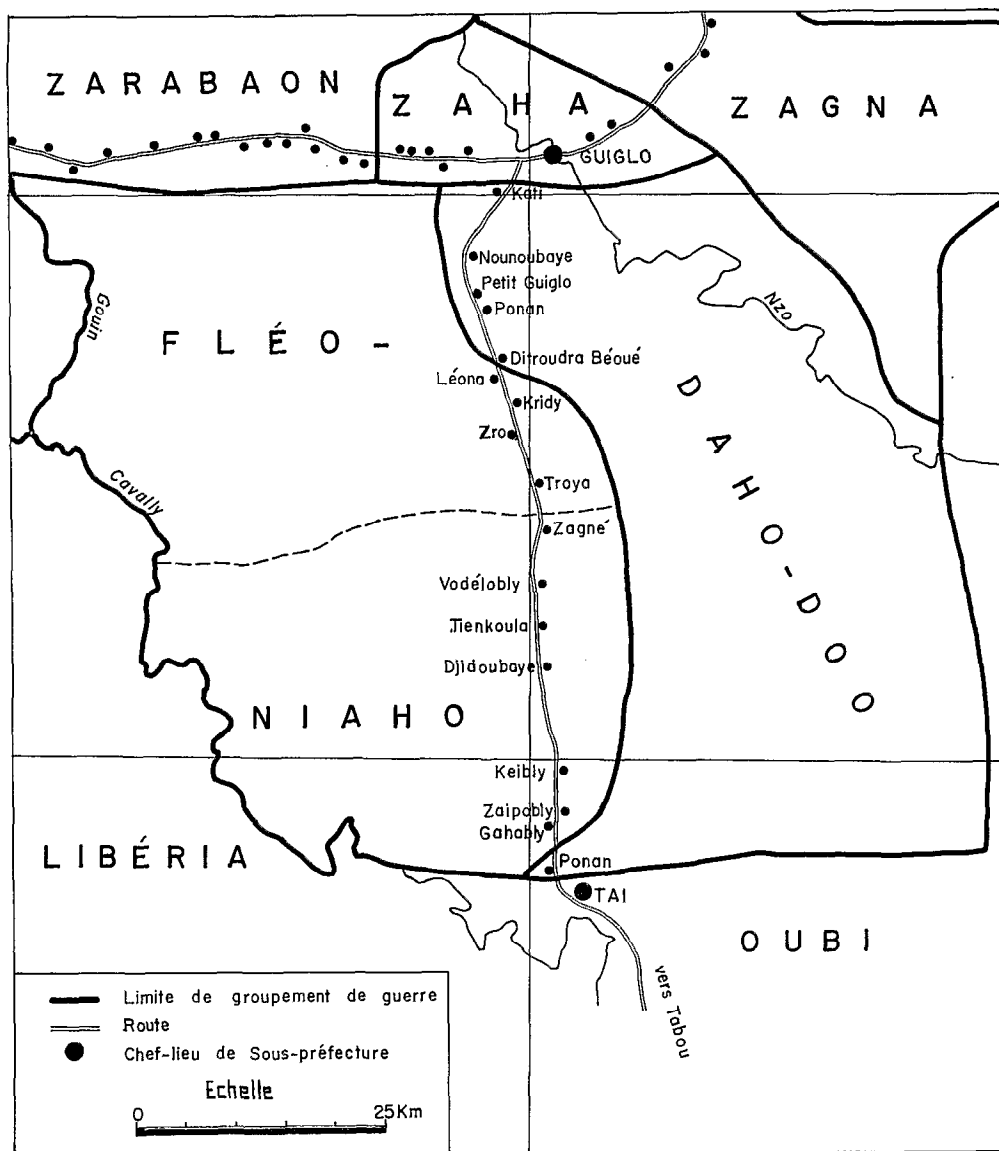


FIG. 3. — Le pays Fléo-Niaho et Daho-Doo

Nidékon :

Tanahi-Mliaon (ces derniers se fragmentant en Zéréglokou-Zibénékékon, exogamiques)

Nido-Douaon

Sehon-Bahinbo (les Sehon se fragmentant en Douodi et Douaédi, exogamiques).

*
* * *

Les Fléo-Niaho se battaient contre les Zaha, les Doo, les Kouzié (qui habitaient la rive gauche du Nzo) et les Krou. Ils n'avaient pas d'alliés. Ils prenaient leurs femmes partout, sauf chez les Krou et les Kouzié (à l'exception des rapt de guerre).

Les Fléo-Niaho entretenaient des relations commerciales avec les Krou (captifs contre fusils et poudre) et mêmes les Nyo (caoutchouc contre objets manufacturés) qui remontaient le Sassandra et le Nzo en pirogue. Des échanges se faisaient également avec les groupements voisins ; mais il n'existait pas de marché fixe et régulier.

Les Fléo-Niaho furent regroupés au bord de la route Guiglo-Taï, dont les travaux d'ouverture et d'entretien nécessitaient une main-d'œuvre importante, en 1932.

Il convient de souligner l'extrême fragmentation des unités exogamiques des Fléo-Niaho : douze pour les Fléo, quinze pour les Niaho, pour une population totale de 5 332 individus seulement (soit environ 200 personnes par unité). Cela est probablement à lier au profond isolement des familles Fléo-Niaho au plus épais de la forêt, et à leur éloignement des groupements voisins. Ces contingences, pour ne pas bloquer l'échange matrimonial, ont dû progressivement entraîner un assouplissement de plus en plus grand des règles d'exogamie.

E. LES DAHO-DOO

— Les Doo, qui avant la pénétration coloniale marchaient avec les Daho (dont il n'existe actuellement plus qu'un seul village en Côte d'Ivoire, Ponan, et qui formaient un canton jusqu'en 1926, date à laquelle la majorité s'enfuit au Libéria), forment, par rapport aux groupements guéré voisins, une communauté tout à fait à part. Venus de derrière le Sassandra, du pays niaboua, qu'ils ont quitté à la suite de dissensions internes au groupe Bohoulou (Doo signifie « faire palabre, discuter »), auquel ils appartenaient, ils continuent à parler la langue de leur pays d'origine. Les Daho-Doo habitaient, à l'époque précoloniale, sur la rive droite du Nzo, non loin de son embouchure avec le Sassandra. Ils furent regroupés au bord de la route Guiglo-Taï en 1933.

— Les Doo se répartissent en dix lignages exogamiques :

Gwahiwo - Zahiwo
Souho - Guiéo
Gbèho - Dguio
Zéo - Noao (groupe Gbao)
Bléhiwo - Gnoahiwo.

— Les Doo prenaient leurs femmes à la fois chez les Guéré, les Niaboua et les Bété (jusqu'à Soubré), mais jamais chez les Krou. La tradition orale fait état de guerres contre les Niaho, avec l'aide des Zaha.

Les populations entre Cavally et Nuon

Ces populations comprennent :

- les groupements de guerre Nidrou (1), Béhoua et Welao ;
- les clans Mao et Winlao.

A. LES NIDROU

— Les traditions orales relatives à la migration des Nidrou et à leur installation sur les bords du Cavally sont légèrement divergentes d'un clan à l'autre.

Selon une première version, les clans désignés sous le vocable Nidrou, seraient partis de l'actuel pays wobé où ils habitaient la frange forestière à l'Est de Man. Clans principalement de chasseurs, certains de leurs éléments s'enfonçaient très loin dans la forêt, en direction du Sud-Ouest, en quête de gibier. Les premiers à atteindre le Cavally furent les hommes du clan Guiro, au nombre de cinq. Sur les bords du fleuve ils rencontrèrent une population autochtone, les *Fan-Baon*, agriculteurs sédentaires, avec qui ils pratiquèrent pendant un certain temps le « troc à la muette » : le nouvel arrivant puisait le maïs dont il se nourrissait dans les greniers des *Fan-Baon* et, en retour, déposait devant leurs cases la contrepartie sous forme de gibier. Ces échanges, qui ne se faisaient jamais en présence des intéressés, se pratiquèrent sans accroc jusqu'au jour où une famille autochtone s'estima lésée et saisit le prétexte pour attaquer l'étranger : un chasseur Guiro fut tué, mais les quatre autres parvinrent à échapper aux *Fan-Baon* et s'en furent donner l'alerte et chercher des renforts dans leur pays d'origine. Les autres clans se déclarèrent solidaires des Guiro et, pour venger le chasseur tué, plusieurs lignages se constituèrent en groupement de guerre, sous l'égide de *Keï-Bosran*, guerrier Zaha célèbre, titulaire de *ni-gri* (2), objet magique, littéralement « fétiche de l'eau ». Les Nigri parvinrent ainsi jusqu'au pays des *Fan-Baon*.

Selon certains de nos informateurs la guerre n'éclata pas tout de suite. Les *Fan-Baon* ayant fait amende honorable, il était convenu que les Nigri dirigeraient le pays et, qu'en signe d'allégeance, les *Fan-Baon* présenteraient toute bête noble (éléphant, panthère, buffle...) tuée par eux à la chasse au chef du clan Guiro offensé. En gage d'alliance et d'amitié, le chef des Guiro donna même une de ses filles en mariage au chef des *Fan-Baon*. Pendant quelque temps les deux clans « marchèrent ensemble », mais les *Fan-Baon* ne tardèrent pas à violer le pacte d'allégeance. Les Nigri les sommèrent alors de quitter le pays, sous peine de guerre. Les *Fan-Baon* ne se firent pas prier, traversèrent le couloir entre Cavally et Nuon (actuelle frontière entre Côte d'Ivoire et Libéria) et se réfugièrent de l'autre côté de cette dernière rivière.

(1) Les Nidrou sont à cheval sur le Cavally. Mais leurs traditions d'origine étant plus proches de celles des Béhoua et des Welao que de celles des Zérabaon nous les incorporons ici aux populations entre Cavally et Nuon.

(2) (en Guéré *ni-koé* : *ni*, eau ; *koé*, médicament, protecteur) est l'appellation donnée à cet objet par les *Fan-Baon*. *Ni-gri* est imbibé d'eau chaque matin. Son rôle est double :

— rôle d'orienteur : porté par le chef de guerre qui marche en tête il lui indique la direction ;

— rôle de catalyseur : en cas d'« opération militaire », parvenu à proximité immédiate de l'ennemi, il déclenche une pluie diluvienne qui déjoue la surveillance de l'adversaire et le neutralise. Il suffit alors de le surprendre et de l'écraser. Par extension, les *Fan-Baon* appelèrent tout le groupement guerrier sous l'égide de cet objet magique *ni-gri*.

Selon d'autres informateurs la guerre éclata tout de suite. Elle fut rude et longue (près d'un an). Les Nigri remportèrent la victoire et refoulèrent les Fan-Baon derrière le Nuon (1). Le terme Nigri se transforma en *Nidrou* (2) et désigne encore actuellement l'ensemble des familles qui ont participé à cette guerre.

A l'issue des hostilités le vainqueur s'établit sur les terres conquises et commence l'organisation de l'espace. *Chaque chef du lignage fonde son propre village*. Le groupement de guerre, son rôle terminé, se dissout de lui-même, mais l'alliance entre les familles se maintient en permanence (il n'y eut jamais de guerre interne) et retrouve toute son efficacité par la suite dans les luttes qui opposent les Nidrou aux Boo.

Selon une seconde version, les clans qui constituent le futur groupement Nidrou auraient été chassés par un envahisseur d'un pays qu'ils situent en savane. La crainte d'être poursuivis les aurait fait s'enfoncer dans la forêt vers l'Ouest, jusqu'au Cavally. Là ils se heurtèrent aux Fan-Baon, qu'ils vainquirent et refoulèrent de l'autre côté du Nuon. A l'issue des hostilités le vainqueur s'établit sur les terres conquises et commence l'organisation de l'espace. Là les traditions orales divergent de nouveau légèrement quant à la première implantation des Nidrou.

Selon une première version, les Nidrou se seraient installés sur la rive gauche du Cavally, où ils créèrent leur premier village, Bahia (entre Méo et Dénan). De là, deux frères du clan Séouandi, Zohinon et Tété, auraient été dépêchés par leur aïeul Séouan auprès de Flan-Djéhou, prestigieux chef des Béhoua (groupement que semblaient déjà connaître les Nidrou, et qui les aurait précédés de peu dans le couloir entre Nuon et Cavally) pour quérir auprès de lui les « protecteurs » dont les Nidrou avaient besoin pour se concilier les génies et les esprits de cette terre qu'ils venaient d'occuper. A la demande de Flan-Djéhou, Zohinon et Tété s'installent pour quelque temps à proximité des Béhoua, et créent leur propre village, Kwoho (actuellement en territoire libérien). Mais un conflit grave ne tarde pas à éclater entre les deux frères, au sujet d'un combat de taureaux. Flan-Djéhou, pour mettre fin à la querelle, enjoint à Zohinon de retourner sur la rive gauche du Cavally. Quant à Tété il s'enfonce encore davantage dans la forêt libérienne et crée Ploho (3).

Selon une seconde version, les Nidrou se seraient tout d'abord établis, sous la direction du clan Séouandi, au Sud des Béhoua, à Kwoho, dans le couloir entre Nuon et Cavally. Quand éclate le conflit entre Zohinon et Tété Flan-Djéhou demande à Zohinon de gagner avec ses partisans la rive gauche du Cavally, tandis que Tété entraîne les siens à Ploho (4).

(1) On retrouve de nos jours des villages Fan-Baon sur la rive droite du Nuon, au Libéria. La rivière Nuon constituait en effet une ligne de démarcation facile à défendre. Fan-Baon (*fā-baō*) signifie littéralement « nombreux peureux ». Il semble que la lutte ait finalement été moins rude que ne le rapporte la tradition orale Nidrou. A l'approche de l'envahisseur les Fan-Baon abandonnaient leurs villages et fuyaient vers l'Ouest. C'est ce qui leur valut le surnom de « peureux ».

(2) La transformation de Nigri en Nidrou semble être uniquement le fait d'une mauvaise transcription phonétique au moment de la pénétration française, et le terme Nidrou actuel ne doit pas être pris dans son sens étymologique premier : *ni*, eau ; *dru*, tête ; soit « tête de l'eau », par extension « source », et désignant une localité située à proximité de la source d'une rivière. En effet, dans l'ouvrage publié par la mission Hostains-d'Ollone « De la Côte d'Ivoire au Soudan » qui passe dans la région en 1900, le Capitaine d'Ollone parle déjà de Nigri (cf. la carte ethnique qu'il a dressée des régions traversées).

(3) On nous a effectivement signalé l'existence d'un lignage Séouandi à Mapahon, Grand Gedeh County, au Libéria.

(4) Cette version, qui est celle des Béhoua, nous paraît peu vraisemblable.

— Les clans du groupement de guerre Nidrou, qui jadis marchaient deux par deux, sont les suivants :

Klaon - Glao
 Zaha - Zouao
 Kpao - Ouléokon
 Séouandi - Doueyakon
 Gbahou - Zilokon
 Douwiakon - Zirébokon
 Kpahon - Zoulao
 Dakon - Kaakon
 Diéoulakon - Waho
 Guirapahon - Guiléikon
 Kouaou - Guidékon
 Guïro - Fan-Baon (jusqu'au départ de ces derniers)
 Glakon, clan allié aux Nidrou, mais dont l'origine est différente et l'implantation antérieure.

Tous ces clans sont exogamiques, à l'exception des clans Séouandi (subdivisé en quatre lignages majeurs : Douhozékon, Gbéo, Méo, Zirébokon) et Glakon (trois lignages majeurs : Kanakon, Kalou, Panhiaïkon).

B. LES BÉHOUA

— Sous la conduite de l'ancêtre fondateur du clan, *Flan-Djéhou*, les Béhoua (*beua*, littéralement « il est bien habillé », par extension « riche, puissant ») sont partis de Ouhia-Pléa, leur village d'origine, situé dans la savane au Nord de l'actuel pays wobé. Ils en auraient été chassés par un envahisseur venu du Nord.

— Il semble que dès cette époque, le clan (*tké*) Béhoua, sous l'égide de son prestigieux chef, Flan-Djéhou, soit parvenu à rallier à lui et à entraîner dans son sillage tout un ensemble de groupuscules claniques voisins, faiblement organisés politiquement et menacés d'extermination par l'envahisseur. Autour de Flan-Djéhou se constitue alors un véritable groupement d'alliance et de guerre, qui prendra le nom du clan-leader : le groupement Béhoua.

— L'itinéraire emprunté par les Béhoua les aurait menés d'abord en direction du Sud, jusqu'à la hauteur de Guiglo, puis vers l'Ouest, jusqu'au Cavally. Ils ne rencontrèrent d'autre groupement ni en cours de route, ni entre Cavally et Nuon.

— Le premier village Béhoua s'édifie sur une hauteur au Sud de l'actuel Toulépleu, et porte le nom de Drougbabli.

— Les Béhoua faisaient la guerre aux Dan (Winlao), aux Welao et étaient tantôt les alliés, tantôt les ennemis des Nidrou (mais en cas de conflit les Séouandi se tenaient à l'écart). La tradition orale fait état de guerres internes aussi : clan Béhoua contre Nesson, Zao et Tiao. L'échange de femmes était généralisé, mais ne dépassait cependant pas le cadre des groupements guéré.

— Il existait sur l'ancien territoire des Béhoua deux marchés, qui se tenaient régulièrement tous les sept jours : le premier sur le Nuon, au contact des populations de l'Hinterland libérien, le second à la frontière du pays dan. La voie de pénétration naturelle que constitue le couloir entre Nuon et Cavally a de tous temps favorisé la circulation des hommes et des biens. A l'époque précoloniale il existait de véritables courants commerciaux à longue distance entre, d'une part la zone soudanienne du Nord, d'autre

part la côte libérienne. Les Béhoua, dans ce trafic entre l'intérieur du continent et la côte, servaient essentiellement d'intermédiaires. La nature des principales transactions était la suivante :

courant Nord-Sud (zone soudanienne-côte) : sel gemme, poisson séché, pagnes de fabrication locale (*kwea-girie*, pagnes du Haut), mais surtout *captifs*. Les captifs provenaient d'origines diverses : les uns étaient amenés depuis l'intérieur du continent (zone soudanienne) et ne faisaient que transiter par le pays guéré ; d'autres, captifs de guerre dan essentiellement, grossissaient le flot à partir de Toulépleu ;

courant Sud-Nord (côte-intérieur du continent) : cola, sel marin, pagnes d'importation (*zwëi-girie*, pagnes du Bas), marmites et seaux en cuivre (que les Guéré transforment en bracelets, *digë*, qui jusqu'à une époque toute récente constituaient la monnaie spécifique de l'échange matrimonial), mais surtout *fusils de traite et poudre*.

— Il nous a été impossible de savoir comment les clans se fédéraient à l'intérieur du groupement Béhoua. Ces clans (*tké*), qui continuent tous à constituer des entités exogamiques, sont les suivants : Gbéhou, Winlao, Nesson, Tiao, Glao, Doho, Dougoho, Gbahiao, Zao et Guiao.

C. LES WELAO

— Ce n'est pas une invasion guerrière qui aurait été à l'origine de la migration du clan Welao, de la savane vers la forêt, mais une grande famine. Sous la direction de leur chef *Bahi*, et en compagnie d'un clan de pêcheurs, originaires du Mont Nimba, les Glao, avec lequel ils forment un groupement d'alliance, les Welao longent le Cavally, et s'installent sur la rive droite du fleuve, à Blahobli, au Nord de l'actuel village de Tahibli.

— Les Welao et les Glao auraient été précédés sur cet itinéraire par le clan des Glakon (futur allié des Nidrou), partis des pieds du Mont Nimba, à la recherche de terres plus fertiles et moins peuplées. Après une série de conflits armés avec les Dan, ils gagnent la rive gauche du fleuve et s'installent à Guinodja, sur une hauteur non loin de l'actuel village de Glakon-Mayoubli.

— Welao et Glakon sont donc amenés à vivre côte à côte. Les Glakon, invoquant les droits et les privilèges du premier occupant, imposent aux nouveaux arrivants un certain nombre d'obligations : toute bête noble (panthère, antilope, boa...) tuée à la chasse doit être déposée devant le chef des Glakon. Les Welao se soumettent bon gré mal gré à ce rituel d'allégeance répété, jusqu'au jour où l'un de leurs chasseurs se fait, en plus, malmener. La guerre éclate, mais les Glakon, victorieux, refoulent les Welao derrière le Cavally.

— Les Welao se mettent alors sous la protection des Béhoua et obtiennent de Flan-Djéhou le droit de s'installer sur les terres anciennement occupées par les Nidrou. Dans leur marche vers le Sud, ils sont guidés par un clan Béhoua, les Guiraikon, qui progressivement échappent totalement à Flan-Djéhou, et seront assimilés par les Welao.

— Le groupement de guerre Welao comprendra donc les clans Welao, Glao et Guiraikon. Il s'y ajoutera par la suite des éléments d'un autre clan, le clan Winlao, qui, comme nous le verrons ci-dessous, occupe une place à part dans le peuplement du couloir entre Nuon et Cavally.

— Les Welao, malgré la protection que leur accorda à l'origine Flan-Djéhou, entretenirent par la suite des rapports plutôt conflictuels avec les Béhoua. Ils firent également la guerre aux Nidrou, aux Mao (clan qui occupait le Sud du seuil de Péhé-Kanhouébli) et aux Boo (ce qui est contesté par ces derniers). Ils se faisaient aider par les Gbao, qui avaient cependant conservé leur indépendance par rapport au groupement de guerre Welao.

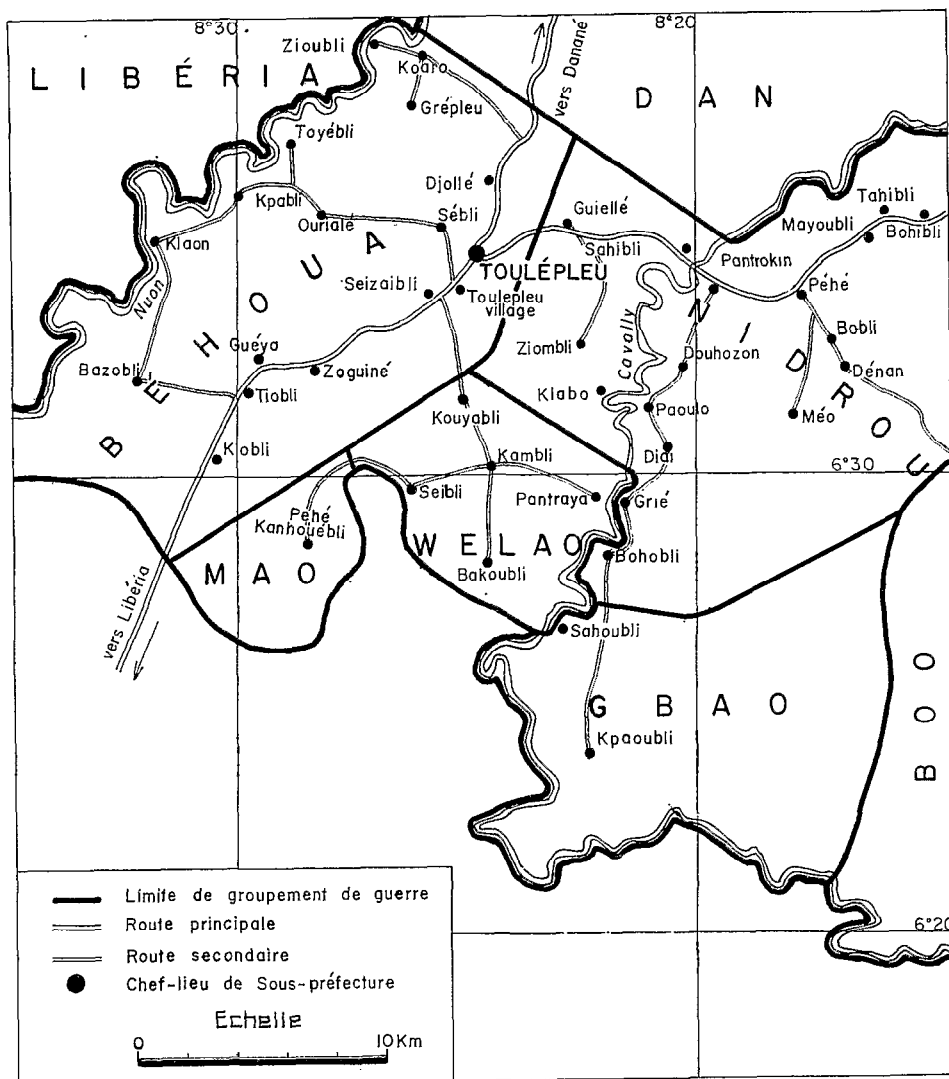


FIG. 4. — Le couloir entre Nuon et Cavally

D. LES MAO

— Avant la pénétration coloniale, les Mao formaient un clan qui occupait le Sud du seuil de Péhé-Kanhouébli. Ils étaient répartis en trois villages et provenaient d'un groupement de l'arrière-pays libérien, le groupement Gbarzohn (Grand Gedeh County), dont ils s'étaient détachés pour une raison inconnue. Dès le début de la pénétration coloniale, deux villages (sur les trois) retournèrent au Libéria, où ils forment actuellement le « Biai Chiefdom ». Il reste actuellement un seul village Mao en Côte d'Ivoire, Péhé-Kanhouébli.

— Les Mao se battaient avec les Gbao et étaient tantôt les alliés, tantôt les ennemis des Welao (la tradition orale ne fait toutefois état que d'une seule guerre avec les Welao). Les Mao, dont l'aïeule serait issue du groupement Boo, entretenaient avec ces derniers des rapports d'alliance et d'amitié d'un caractère particulièrement privilégié.

E. LES WINLAO

— Le clan Winlao occupe une place à part dans l'histoire du peuplement du couloir entre Nuon et Cavally. A l'origine les Winlao ne font partie d'aucun groupement guéré, mais constituent l'élément le plus méridional des populations dan. De par leur position géographique même, ils étaient les plus exposés aux luttes incessantes que se livraient Dan et Guéré, et dont l'enjeu consistait essentiellement, pour ces derniers, à faire des captifs.

— A l'arrivée du colonisateur, les Winlao se trouvaient ainsi éparpillés entre Nuon et Cavally, soit comme captifs individuels, soit dans des villages de captifs. Leur libération ne devait qu'accroître encore leur dispersion : les uns regagnèrent leur pays d'origine, d'autres demeurèrent sur place et tentèrent de reconstituer des unités sociales viables, d'autres encore furent littéralement absorbés par leurs anciens maîtres, par un phénomène d'intégration pure et simple, par les patrilignages « propriétaires », de la descendance de l'ancien captif.

— Les Winlao sont donc actuellement présents dans la région de Toulépleu sous trois formes :

les éléments du groupement Dan-Winlao, qui ont toujours conservé leur liberté ; il faut y ajouter ceux qui ont regagné leur pays au moment de la pénétration coloniale ;

les anciens captifs qui, une fois libérés, sont demeurés sur place, et ont été progressivement intégrés au groupement de leur maître (ce qui explique que l'on retrouve des Winlao aussi bien chez les Béhoua que chez les Welao et les Nidrou) ;

les descendants de captifs, entièrement « assimilés » à l'heure actuelle (du moins en apparence) aux patrilignages guéré.

CONCLUSION : LE PROBLÈME DES SÉHOU OU SÉHINO

Au terme de cette analyse, mention tout à fait particulière doit être faite d'une population qui est présente à peu près partout (nous l'avons retrouvée auprès de quatorze groupements guéré et wobé différents) et qui est appelée, suivant les régions, Séhou, Séhon, Séhinou, Séhidignon, Séhidí ou Séhadi. Les Séhou présentent une double particularité : ils ont tous le même interdit alimentaire (le poisson, *simi*), tout en se mariant d'un groupe à l'autre ; l'ensemble des autres populations leur accorde la présence dans toutes les manifestations de la vie sociale. Ces deux caractéristiques, auxquelles s'ajoute une appellation à peu près identique d'un bout à l'autre du pays, suffisent pour faire des Séhou une communauté culturelle parfaitement homogène.

Cette homogénéité disparaît, malheureusement, dès que l'on essaie de poser le problème de leur origine. Les réponses sont aussi nombreuses que les groupements Séhou eux-mêmes. Le mythe d'émergence le plus original nous fut fourni par la communauté Séhou du groupement Zahon (village de Guinkin). Il explique à la fois l'interdit alimentaire et la supériorité reconnue aux Séhou par les autres populations. L'ancêtre des Séhou ou Séhinou, *Séhi*, est un poisson, sorti de la mer et déguisé en homme. Séhi, qui est très beau, se « promène » beaucoup et a de nombreuses « fiancées ». Partout où il passe il laisse des enfants, qui respectent le totem de leur père. Mais un beau jour il décide de se fixer. Il s'installe alors à Zéaglo. Non loin de là, dans le village de Gbohoulou, vivait un homme appelé Zoué. Séhi et Zoué, à l'instigation de ce dernier, concluent un pacte qui stipule que quiconque commettrait l'adultère avec l'une

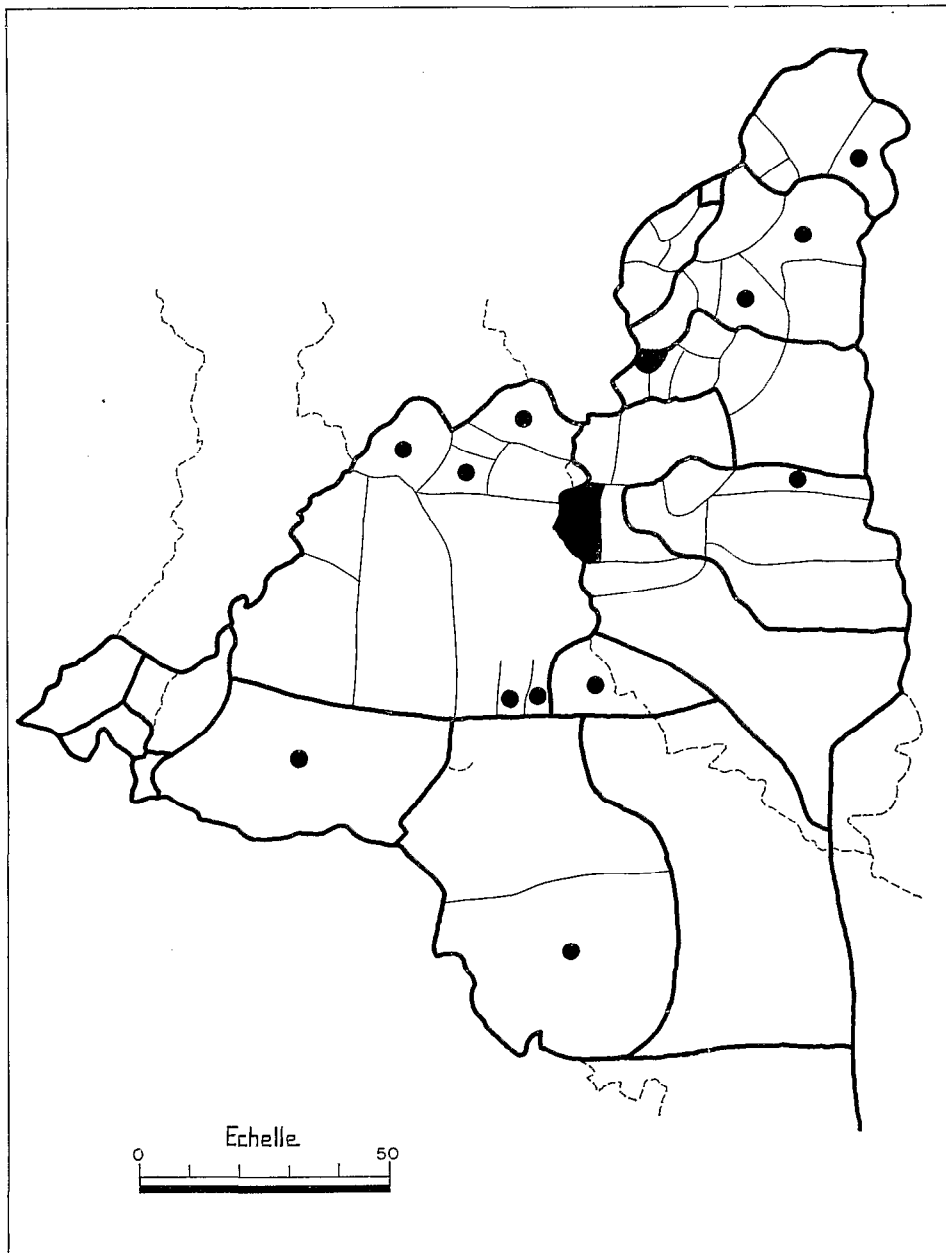


FIG. 5. — Implantation de noyaux Séhou ou Séhinou

de leurs femmes respectives serait puni de mort. Or voilà que Gwè, fils de Séhi, a des relations avec une femme de Zoué. Celui-ci réclame le jeune homme pour lui faire subir le châtimeut. Malgré les supplications des proches de Gwè, Zoué demeure inflexible et le coupable est mis à mort.

A quelques temps de là, Gbouho, fils de Zoué, est surpris à son tour avec une femme de Séhi. Séhi réclame le coupable et l'emmène dans son campement. Mais là, au lieu de tuer le jeune homme, il sacrifie un mouton, et fait envoyer le foie à Zoué. Le lendemain il ramène lui-même Gbouho à Gbohoulou et le remet à son père avec ces paroles : « Voilà ton fils. Sache que mon cœur n'est pas aussi méchant que le tien ». Zoué, confondu par tant de magnanimité et de générosité, décida dès lors de se mettre sous le commandement de Séhi. Depuis, tous les Guéré et Wobé reconnaissent la supériorité des Séhinou.

Selon une étude de M. Alluson les Séhinou « sont considérés comme les anciens guerriers et administrateurs de la région (1). Ailleurs cet auteur écrit : « Ils (les Séhinou) apparaissent comme les descendants d'administrateurs d'un royaume disparu » (2). Cette hypothèse supposerait que les Séhinou soient les premiers occupants des pays guéré et wobé ; ou même, pour aller plus loin, qu'avant l'implantation des groupements actuels, il y ait eu un peuplement autochtone, dont les Séhinou seraient les derniers vestiges. Ceci expliquerait la supériorité reconnue aux Séhinou par le respect que doit tout nouvel arrivé à celui qui a été le premier à occuper une terre, donc qui en est le propriétaire. Mais cette hypothèse n'est confirmée par aucune des littératures orales des autres groupements.

La figure 5 donne une idée de l'éparpillement des noyaux Séhou ou Séhinou.

B. ESSAI DE SYNTHÈSE ET DE CHRONOLOGIE

L'analyse des données de la tradition orale relatives à l'implantation de chacun des groupements guéré et wobé sur le territoire actuel nous permet de distinguer trois groupes de populations :

— les populations se disant « autochtones », à ancêtres d'origine mythique (ciel, lune, air, terre, eau, feu) ;

— les populations dont la provenance est liée à un courant migratoire à longue distance (migrations externes) et à ancêtres réels :

populations originaires de l'Est (« de derrière le Sassandra ») ;

populations originaires du Nord (savane et rive droite du Sassandra) ;

populations originaires du Sud (Libéria) ;

— les populations dont l'arrivée est liée à des courants migratoires internes (migrations internes) ;

courants migratoires du Nord vers le Sud ;

courants migratoires du Sud vers le Nord.

(1) BDPA. Étude générale de la région de Man. Ministère du Plan de la République de Côte d'Ivoire. Rapport n° 4 : Étude sociologique et démographique, par M. Alluson, p. 185. Enquête menée de 1962 à 1964

(2) Rapport cité, p. 207.

1. *Les noyaux « autochtones »*

Les groupements se disant autochtones sont essentiellement constitués par les Wobé et les populations guéré entre Sassandra et Kô-Nzo :

— Wobé :

ensemble de la confédération Gbéon, moins les Kouao ;
ensemble de la confédération Zoho, moins les Saho ;

— Guéré :

deux groupements Zibiao : Niaho et Goléo ;
ensemble de la confédération Zagné, moins les Gbowon ;
trois groupements Zagna : Blaon, Tiétan, Tièmesson, plus un clan Bilou (Djibo) ;
ensemble du groupement de guerre Zaha.

A ceux-ci s'ajoute le groupement Fléo-Niaho, dont la première implantation était d'ailleurs également sur les bords du Nzo.

2. *Les migrations à longue distance ou externes*a - *Les populations originaires de l'Est* : elles se répartissent en quatre grandes catégories :

— les populations Saho, d'origine niédéboua, présentes en pays wobé (confédérations Zoho et Baon) et en pays guéré (confédération Zagné, groupement Vahon-Djimahon) ;

— les populations des groupements Daho-Doo et Gbao, d'origine niaboua ;

— les populations de la confédération Zérabaon et du groupement Boo, dont le point de départ serait constitué par la montagne Gnan (ou Gnahia), située par les uns en pays niédéboua, par les autres beaucoup plus à l'Est ;

— les populations d'origine malinké (Séguéla) de la confédération Baon (Sémian, Koua et Blaon).

b - *Les populations originaires du Nord* : il s'agit essentiellement des Guéré de Toulépleu : Nidrou, Béhoua, Welao, que la tradition orale fait partir, pour les Nidrou et les Béhoua de la savane au Nord de l'actuel pays wobé, pour les Welao du Mont Nimba. Mention doit être faite ici également du micro-groupement des Zouagnon (pays wobé), d'origine toura.

c - *Les populations originaires du Sud* : deux groupes de populations revendiquent une origine libérienne :

— la confédération Zibiao, moins les groupements Niao et Goléo ;

— le clan Mao (Guéré de Toulépleu).

3. *Les migrations internes*

Ces migrations sont soit collectives soit individuelles :

— *collectives* :

du Nord vers le Sud : groupement Gbowon, de la confédération Zagné, parti du pays wobé, confédération Gbéon, groupement Gbéan ;

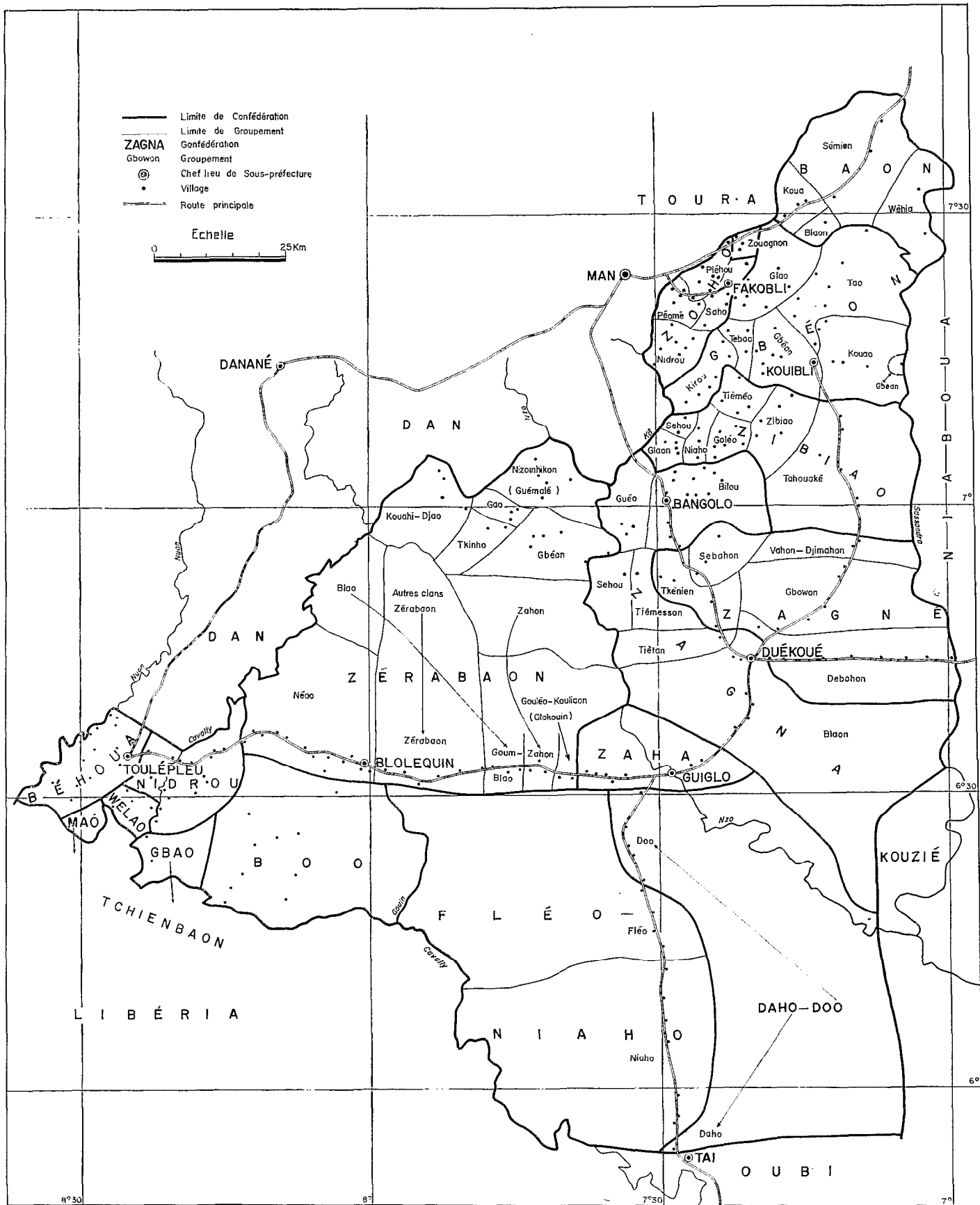


FIG. 6. — Les populations guéré et wobé (habitat ancien et implantation actuelle)

groupement Guéo, de la confédération Zagna, parti du Nord du pays Tahouaké ;
du Sud vers le Nord :

- groupement Kouao, de la confédération Gbéon (pays wobé), parti du groupement Zaha (pays guéré) ;
- groupement Séhou, de la confédération Zagna, parti du groupement Zahon, de la confédération Zérabaon ;

— *individuelles* : elles sont innombrables. Chaque groupement comprend en effet une ou plusieurs familles d'origine étrangère, venues généralement d'un groupement voisin, mais quelquefois aussi de très loin. Les causes de ces « migrations » individuelles sont multiples. Certains départs sont volontaires : attrait exercé par tel ou tel *bio* connu pour sa générosité en matière matrimoniale ; recherche de terres plus fertiles, de forêts plus giboyeuses ou d'eaux plus poissonneuses ; surenchère de maternels désireux de se créer un maximum de dépendants, etc. D'autres se font sous la contrainte : individu banni du groupement à la suite d'un crime ou sous l'accusation de sorcellerie (cas très fréquent), querelles intestines... ou encore transfert d'individus d'un groupement à un autre par rapt en temps de guerre, vente ou échange de captifs, etc.

Conclusion : principales phases de peuplement et chronologie

Dans son article « En quête d'une chronologie ivoirienne » (1) Yves Person, parlant des populations Krou à l'Ouest du Bandama, écrit : « il s'agit... d'une zone dont l'histoire s'est déroulée dans un isolement exceptionnel, à un rythme très lent et dans un cadre très morcelé ; ses lignes générales seront donc très difficiles à reconstituer ».

Malgré l'enquête détaillée et minutieuse à laquelle nous nous sommes livré, et dont les pages précédentes fournissent les données brutes, les résultats auxquels nous sommes parvenus ne constituent cependant encore que des hypothèses de travail, que seule une meilleure connaissance de l'origine des populations voisines permettra de confirmer ou d'infirmer.

Notre hypothèse de base est que la mise en place du peuplement guéré et wobé a dû, en gros, se faire en trois étapes :

- mise en place des populations se disant autochtones ;
- mise en place des populations originaires du Nord ;
- mise en place des populations originaires de l'Est.

Ces trois étapes sont probablement liées à des migrations « historiques », c'est-à-dire à des mouvements de populations dont l'ampleur dépasse les seuls groupements qui nous intéressent, et dont les effets se sont répercutés sur de longues distances. Or les grands mouvements de population qui ont affecté la Côte d'Ivoire sont de deux ordres :

— la poussée Mandé, qui depuis bien avant le 15^e siècle déjà s'effectue du Nord vers le Sud, de la savane vers la forêt. Dans l'Introduction à l'ouvrage collectif déjà cité, « The historian in tropical Africa »,

(1) YVES PERSON : « En quête d'une chronologie ivoirienne », chapitre 13, page 335, de l'ouvrage collectif « The historian in tropical Africa ». Publié pour l'International African Institute par l'Oxford University Press. London, Ibadan. Accra. 1964.

rédigée par Vansina, Mauny et Thomas, ces auteurs écrivent : « On peut présenter provisoirement l'extension Mandé comme suit. Quelques vagues anciennes, mais impossibles à dater exactement, poussent certains groupes Mandé (Toma, Guéré) vers le Sud (où existaient peut-être déjà des Mandé en bordure de la forêt), vers l'Est..., vers le Nord-Est... ; ... L'ensemble de ces migrations a probablement duré longtemps et dut être fort complexe...

Avant le 15^e siècle, mais après les mouvements anciens déjà évoqués, se place une diffusion à fin économique qui suit — ou crée — les routes commerciales de la kola, des esclaves et de l'or. Il y en eut deux principales :

1. celle qui menait de la boucle du Niger à l'or ashanti..
2. celle qui, partant de Tombouctou et de Mali, remontait le Niger, parvenait à la Côte de la Sierra Leone... » (1).

Dans son article du même ouvrage, Yves Person signale par ailleurs une poussée guerrière Mandé de la vallée du Niger jusqu'à la mer, vers la Sierra Leone, vers le milieu du 16^e siècle. Puis il mentionne une nouvelle poussée vers Touba et la forêt, en direction du Libéria, « 50 à 80 ans plus tard » ;

— l'éclatement du pays Akan à l'Est, et la migration, au milieu du 18^e siècle, des Baoulé-Agni de l'Est vers l'Ouest.

Il est probable que la mise en place des principaux groupements guéré et wobé se soit faite sous l'effet de ce double mouvement de populations, et ceci en trois étapes.

1. *Mise en place des populations se disant autochtones*

Toutes les hypothèses sont possibles à leur sujet. Mais il est vraisemblable que les populations guéré et wobé se disant autochtones, dont l'habitat originel devait être beaucoup plus septentrional, aient subi le contrecoup des premières vagues Mandé et aient très tôt, été refoulées de la savane vers la forêt. Les groupements les plus anciennement établis sont sans doute les Gbéon et les Zoho (Wobé), à cheval sur la lisière forêt-savane. Au fur et à mesure que d'autres populations arrivaient et que la pression démographique se faisait plus forte, la pénétration dut se faire de plus en plus vers le Sud, mais l'occupation de l'espace resta limitée à la zone comprise entre Sassandra et Kô-Nzo (les Fléo-Niaho, groupement le plus méridional, rappelons-le, occupaient autrefois les bords du Nzo).

Les données généalogiques nous ont été d'un très faible secours dans nos tentatives de situer chronologiquement l'implantation des populations se disant autochtones. Les règles d'exogamie n'étant que très peu contraignantes chez les Wobé et les Guéré de l'Est, la connaissance qu'ont les individus de leurs ancêtres est décevante (elle ne dépasse guère 5 à 6 générations). Dans un cas cependant, un vieillard Blaon (confédération Zagna), Président du conseil coutumier de son village (il s'agit de Petit-Duékoué), doué d'une mémoire généalogique étonnante, remonta, sans hésitation, jusqu'à l'ancêtre créateur du clan, issu de la montagne Bla, et distant de 17 générations (et redescendit aussi aisément, sans la moindre erreur). Si cette généalogie est exacte (et nous avons toutes les raisons de croire qu'elle l'est), les Blaon se seraient installés dans la région de Duékoué il y a 500 ans environ (2), soit vers le milieu du 15^e siècle. Selon notre hypothèse, l'implantation des groupements plus septentrionaux serait donc plus ancienne encore.

(1) Ouvrage cité, page 38.

(2) 17 générations, à raison de 25 années par génération, ce qui donne 425, plus l'âge de l'informateur.

2. Mise en place des populations se disant originaires du Nord

Il s'agit des Guéré de Toulépleu : Nidrou, Béhoua et Welao. L'étude en profondeur que nous avons menée sur le groupement Nidrou (1) nous entraîne à formuler les hypothèses suivantes.

La tradition orale Nidrou (et celle des Béhoua est identique) veut que les clans de l'actuel groupement aient vécu autrefois en savane, et aient été chassés « manu militari ». Cette même tradition fait état ensuite d'une migration qui aurait amené les Nidrou de l'actuel pays wobé jusqu'au Cavally.

La migration Nidrou a, à notre avis, dû se faire en deux temps. En un premier temps les futurs clans Nidrou, refoulés par un envahisseur de la savane vers la forêt (il s'agit probablement de l'une des poussées Mandé que signale Yves Person et qu'il situe, la première vers le milieu du 16^e siècle, la seconde « 50 à 80 ans plus tard ») auraient trouvé refuge en pays wobé. Mais soit par crainte de ne pas être assez loin de leurs poursuivants, soit parce que la pression démographique était devenue trop forte, soit pour une autre raison, les Nidrou entamèrent, en un deuxième temps, une seconde migration, qui devait les amener d'abord plein Sud jusqu'aux environs de l'actuel centre de Guiglo, puis plein Ouest jusqu'au Cavally (la tradition orale relate cette marche « en équerre »). Pourquoi ce brusque changement d'itinéraire ? Les Nidrou se seraient-ils heurtés, sur les bords du Nzo, à d'autres populations qui les auraient empêchés de progresser plus loin vers le Sud ? Ou faut-il effectivement accrédi-ter la version des chasseurs Guio malmenés sur les bords du Cavally par une population autochtone, les Fan-Baon, et que des clans amis seraient venus venger ? Mais est-il vraisemblable que des chasseurs s'éloignent aussi loin de leur point d'attache (du pays wobé jusqu'au Cavally, en passant par Guiglo, il y a deux cent kilomètres) ?

Quoi qu'il en soit, les Nidrou se sont installés sur les bords du Cavally à la fin du 17^e ou au début du 18^e siècle. Les données généalogiques, d'un clan à l'autre, concordent pour situer l'aïeul qui a participé à cette seconde migration à 9-10 générations en moyenne (2), ce qui fait en gros 250 à 300 ans.

3. Mise en place des populations se disant originaires de l'Est

Il est à peu près certain que la mise en place des populations se disant originaires de l'Est soit postérieure à la fois à celle des noyaux « autochtones » et à celle des groupements originaires du Nord. En effet, les Nidrou et les Béhoua, qui dans leur marche vers l'Ouest ont traversé le pays Zéribaon, n'ont rencontré personne entre Nzo et Cavally. Par contre les groupements Zéribaon font tous état de la présence, au moment de leur arrivée, de groupements comme les Zagna, Zagné ou Zaha.

Les données généalogiques recueillies en pays Zéribaon situent les ancêtres venus de l'Est à 6-7 générations en moyenne, ce qui ferait à peu près coïncider cette migration avec celle qui amena du pays Ashanti en Côte d'Ivoire, vers le milieu du 18^e siècle, les Baoulé et les Agni. Ph. et M.A. de Salverte-Marmier, qui ont étudié le peuplement baoulé d'une façon particulièrement approfondie (3), font effectivement état, à l'arrivée de ceux-ci, d'un refoulement de *Gouro*, qui occupaient alors le V baoulé, au-delà du Bandama. Parlant des *Gouro* ces auteurs écrivent : « Un grand nombre d'entre eux ont été refoulés dans leur territoire actuel entre Bouaflé, Gagnoa, Mankono et Man » (4). Il est vraisemblable que l'installation

(1) Cf. multigraphie ORSTOM 119 p. « *Ziombli : l'organisation sociale d'un village Guéré-Nidrou* ». Abidjan, oct. 1965.

(2) Pour des raisons essentiellement matrimoniales (détermination de la sphère des mariages possibles), la connaissance généalogique, en pays Nidrou est assez extraordinaire. Elle permet de rattacher n'importe quel individu isolé par un lien de parenté précis, par référence à l'ancêtre, à tout autre individu du même clan.

(3) Ministère du Plan de la République de Côte d'Ivoire. Étude régionale de Bouaké 1962-1964. Tome I : « *Le peuplement* ». Cf. Introduction : « Les étapes du peuplement », et notamment la partie relative au peuplement ancien et à l'arrivée des Baoulé, étude faite par Ph. et M.A. DE SALVERTE-MARMIER,

(4) Ph. et M.A. DE SALVERTE-MARMIER, rapport cité page 17.

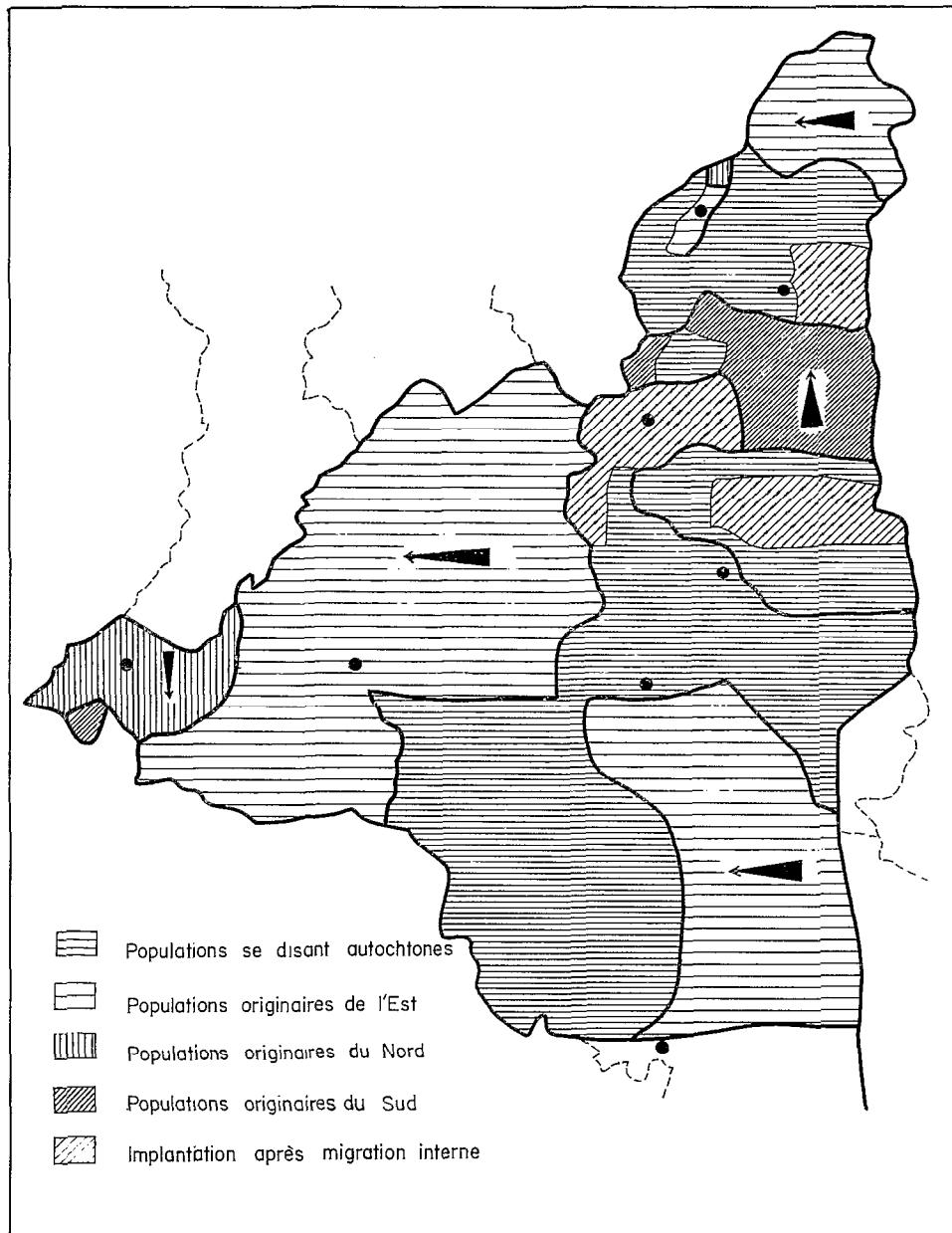


FIG. 7. — Les origines du peuplement

des Gouro sur leur habitat actuel ne se soit pas faite sans susciter d'autres déplacements vers l'Ouest. La migration des Guéré-Zébaon et des groupements se disant originaires des pays niaboua et niédéboua est peut-être liée à ce mouvement de populations.

L'arrivée des groupements malinké du canton Sémien actuel (pays wobé), originaires de la région de Séguéla, se fit à peu près à la même époque (milieu du 18^e siècle). Mais leur déplacement semble uniquement consécutif à des querelles de famille.

Tous ces résultats, rappelons-le, ne constituent évidemment que des hypothèses de travail. Leur établissement laisse en effet la place à trop d'incertitudes encore. Une donnée est cependant certaine : il n'est plus possible d'admettre, comme l'ont fait certains auteurs (1), que le peuplement guéré se soit fait à partir de l'Ouest. Nous avons vu que des familles isolées sont effectivement parties du Libéria, mais elles ne constituent qu'une fraction insignifiante du peuplement guéré.

(1) Pierre DUPREY notamment dans « Histoire des Ivoiriens : naissance d'une nation », qui, page 33, écrit : « La plupart des populations de l'Ouest de la Côte d'Ivoire semblent être sorties de l'immense forêt du Libéria à des époques très différentes ».

CHAPITRE 2 — IMPACT COLONIAL ET ÉQUILIBRES NOUVEAUX

L'analyse détaillée des données de la tradition orale relatives à la mise en place du peuplement guéré et wobé nous a permis de définir avec précision la nature exacte des groupements traditionnels. Il convient maintenant de voir dans quelle mesure la mise en place de l'appareil administratif issu de la conquête coloniale a tenu compte des équilibres anciens.

A cet effet nous rappellerons tout d'abord, sommairement, comment s'est effectuée la conquête militaire ; nous essaierons ensuite d'analyser l'impact colonial ; nous examinerons enfin comment, à partir des groupements anciens, ont été constitués les équilibres nouveaux.

I. LES GRANDES ÉTAPES DE LA CONQUÊTE MILITAIRE

(données sommaires)

La pénétration française (1) en pays guéré et wobé s'est faite à partir des postes de Danané (créé en 1906) et de Man (créé en 1908), selon trois directions principales, qui furent successivement :

- l'axe Man-Logoualé - Béoué - Duékoué ;
- l'axe Man - Sémien ;
- l'axe Danané - Toulépleu.

Les opérations de pacification furent commencées en 1911 et poursuivies jusqu'en 1914 selon la « méthode d'action lente », dite de la « tache d'huile », préconisée par le Gouverneur Angoulvant (2), et qui consistait à créer des postes fixes à partir desquels des unités mobiles et légères rayonneraient.

A. L'axe Man-Duékoué

La pénétration du pays guéré se fit à partir du poste de Logoualé, créé le 28 février 1911. Elle poursuivait deux objectifs : pacifier, en un premier temps, la zone comprise entre Sassandra et Kô-Nzo, soumettre, en un second temps, à partir de cette zone pacifiée, les populations entre Nzo et Cavally.

I. PACIFICATION DES POPULATIONS ENTRE SASSANDRA ET KO-NZO

La pénétration du couloir entre Sassandra et Kô-Nzo s'est faite à partir du poste de Logoualé. « De fortes reconnaissances... explorent d'abord la région du confluent Kô-Nzo et atteignent en fin février

(1) Cf. Gouverneur ANGOULVANT : « *La pacification de la côte d'Ivoire* ». Paris. Larose 1916.

(2) Gouverneur ANGOULVANT, ouvrage cité, page 151. Cette méthode s'opposait au système des « colonnes » qui, comme le soulignait en 1933 le Capitaine VIARD, dans une monographie non publiée du poste de Toulépleu, « ne font que passer et ne laissent derrière elles qu'une soumission de circonstance ».

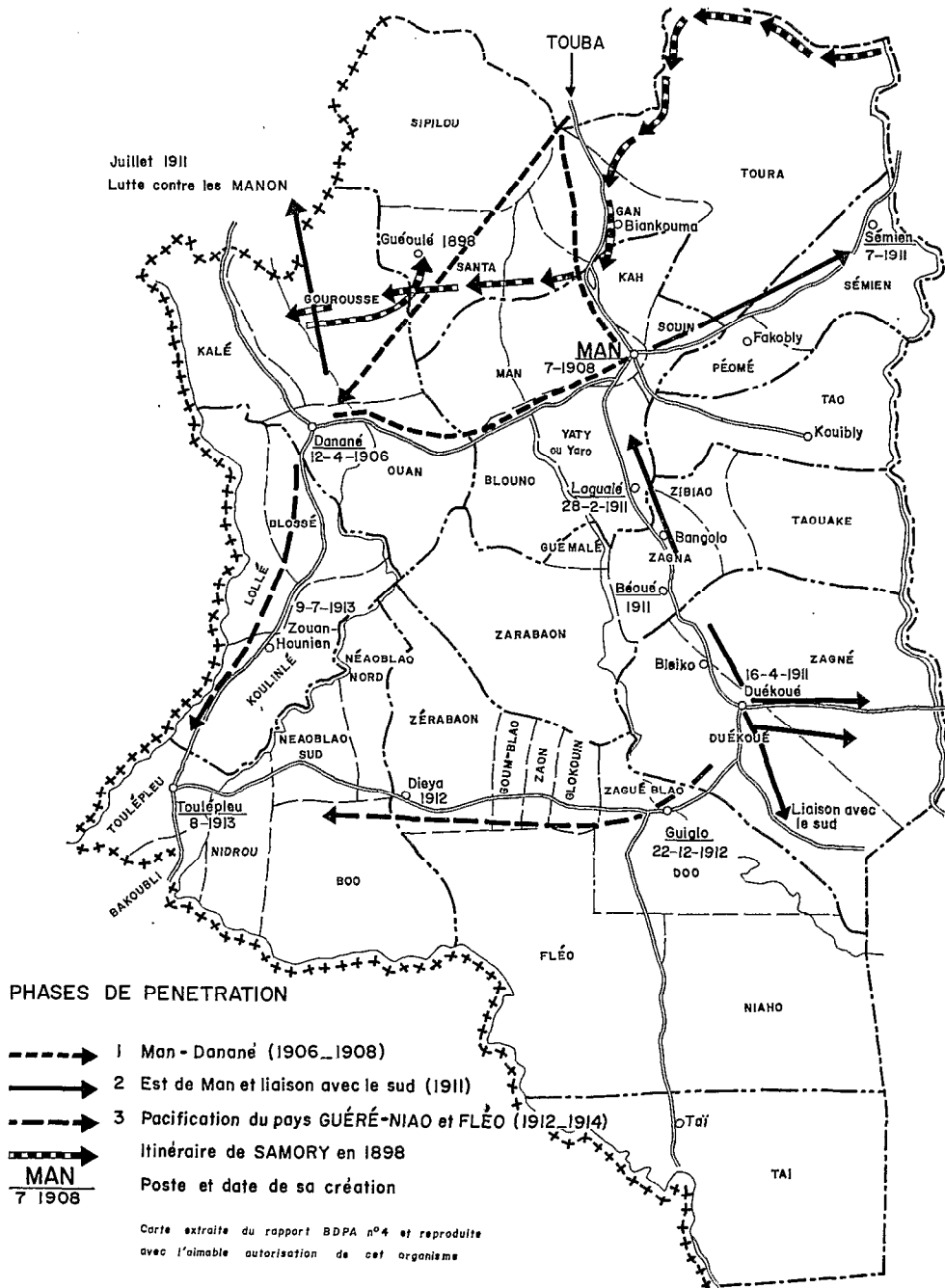


FIG. 8. — Pénétration française dans la région de Man

(1911) Doua-Pin et Douélé. Les Guéré, épars dans la forêt, crient qu'ils ne veulent pas faire la guerre et en même temps déchargent sur nous leurs fusils. Après ce coup de sonde, le Commandant Bordeaux décide de porter tous ses efforts sur la rive gauche du Kô, face à Logoualé » (1).

Une première opération eut pour mission de reconnaître l'emplacement de postes à partir desquels se ferait la pacification. Le choix porta sur *Béoué* et *Duékoué* qui furent créés en 1911. « La 8^e compagnie s'installe à Duékoué et Béoué avec mission immédiate de soumettre les Bilas et les Zaniés... Mais l'excessive sauvagerie des habitants et l'obligation, en septembre, d'envoyer des troupes en Guinée, contrarient nos efforts et nous empêchent, malgré l'activité déployée de mai à octobre, d'obtenir des résultats décisifs : il devint indispensable de recourir, en novembre, à une nouvelle action d'ensemble... A Duékoué un essai de conquête par la persuasion n'a donné aucun résultat » (2).

De novembre 1911 à février 1912, de nombreuses reconnaissances sillonnent le pays à partir de Béoué et de Duékoué. « L'envahissement du Zanié, réputé le plus fort de la région, est entrepris de l'Ouest à l'Est... Les Zanié n'offrent de résistance sérieuse qu'à Glopou (7 février), faillissant ainsi à leur réputation de bravoure qui ne survivra pas à cet échec » (3).

Mais les opérations de pacification aussi bien en pays Zanié qu'en pays Zagna et Zibiano furent poursuivies tout au long de l'année 1912.

2. PACIFICATION DES POPULATIONS ENTRE NZO ET CAVALLY

L'effort de pénétration du couloir entre Nzo et Cavally fut mené à la fois à partir du poste de Béoué et des postes de Duékoué et Guiglo (créé fin 1912).

« La première reconnaissance, forte de 62 fusils, dirigée vers le Sud, quitte Duékoué le 22 juin sous le commandement du Lieutenant Lacourière... Elle livre de nombreux combats d'embuscade et s'empare de plusieurs villages fortifiés » (4). Après cette prise de contact avec le pays Doo, le Lieutenant Lacourière parcourt les pays Fléo et Glokouion « où il ne rencontre qu'une faible résistance » (5).

Les tentatives faites à partir du poste du Béoué furent tout d'abord moins heureuses : « En septembre 1912, le Capitaine Chrétien s'attaque aux Béou et aux Gao, mais ne peut arriver à prendre le contact des Guéré de la rive droite du Zô » (6). La même année cependant fut créé, au cœur du pays Zéribaon, le poste de Dieya. Mais ce n'est qu'en juin et juillet 1923 que furent pénétrés les pays Boo et Néao.

B. L'axe Man-Sémien : pacification du pays wobé

La conquête du pays wobé se fait à la fois à partir du poste de Sémien, créé en juillet 1911, au Nord-Est, et du poste de Logoualé au Sud-Ouest. « L'objectif à atteindre est d'explorer et de soumettre la zone

(1) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 365.

(2) ANGOULVANT, ouvrage cité, pages 365 à 367.

(3) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 370.

(4) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 380.

(5) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 382.

(6) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 377.

comprise entre la route Man-Sémien au Nord, le Sassandra à l'Est, le Zô à l'Ouest et au Nord. Cette zone est à peu près entièrement inconnue » (1).

Les premiers efforts portent, en 1911, sur la pacification des groupements voisins de la route Man-Sémien, en construction. Le 31 août, un chantier de la route est encore attaqué. Mais les populations riveraines abandonnent rapidement toute résistance.

La pénétration du pays Gbéon commence dès la fin de l'année 1911. « Le pays, relativement peuplé, a été abandonné ; seuls les guerriers gardent les sentiers et les villages, rendant nécessaires des combats plus ou moins violents, notamment à Gouèhia (Glaô), Bodrou et Zoodrou (Tao)... » (1).

En février 1912, la conquête du pays wobé est considérée comme achevée. « La 2^e compagnie s'installe à Kouibly en attendant l'autorisation d'y créer un poste » (2).

C. L'axe Danané-Toulépleu : pacification du couloir entre Nuon et Cavally

La zone comprise entre Nuon et Cavally, de Danané à Toulépleu, fut la dernière à être occupée par le colonisateur. Ce n'est en effet qu'en juillet 1913 qu'un détachement quitte Danané pour se porter sur Zouan-Hounien, qui est enlevé sans gros efforts. Le 15 août, un peloton du même détachement, sous les ordres du Lieutenant Liorzou, atteint Toulépleu. La résistance est pratiquement nulle, et les chefs rendent 337 fusils. Le Lieutenant Liorzou choisit l'emplacement d'un poste, puis parcourt le pays « pour activer la reddition des armes et la soumission complète » (3). A la fin de décembre la région est considérée comme pacifiée.

* * *

La pénétration des pays guéré et wobé fut donc, somme toute, relativement facile. Elle donna en tout cas lieu à moins d'effusion de sang que l'occupation de la plupart des autres régions de la Côte d'Ivoire. La pacification achevée, l'organisation administrative pouvait commencer.

II. L'IMPACT COLONIAL

La prise en main du pays par l'autorité coloniale s'accompagne d'un profond bouleversement des équilibres traditionnels. Les cadres anciens sont remis en cause à la fois sur le plan territorial, par la création d'unités administratives nouvelles, et sur le plan social, par les déplacements et regroupements coercitifs de populations.

A. Le découpage administratif

La première tâche entreprise par le colonisateur fut de découper le pays conquis en entités administrativement viables. Ces entités devaient être de deux ordres :

(1) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 369.

(2) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 371.

(3) ANGOULVANT, ouvrage cité, page 385.

— à la base des unités calquées sur l'organisation territoriale traditionnelle et régies par l'autorité politique ancienne ; ces unités furent appelées *cantons* ;

— coiffant un groupe de cantons, une unité administrative importée, fonctionnant selon des normes nouvelles et disposant d'un pouvoir d'intervention coercitif : la *subdivision*.

Ce schéma, qui visait à faire du pouvoir traditionnel l'auxiliaire de l'administration coloniale, était d'une bonne conception théorique. Mais il ne fut que très peu efficient dans la pratique, faussé qu'il était dès le départ autant par la méconnaissance qu'avait le colonisateur de la réalité sociale locale que par la capacité de « tricherie » mise en œuvre par la société traditionnelle.

I. LE CANTON

La détermination des unités cantonales devait se faire, comme nous l'avons déjà souligné, sur la base de l'organisation territoriale traditionnelle. Or, cette organisation était non seulement extrêmement complexe (existence de confédérations guerrières, de groupements de guerre ou d'alliance, de fédérations d'alliance), mais manquait en plus d'uniformité (les mêmes unités n'étant pas présentes sous la même forme d'un bout à l'autre du territoire). La délimitation des cantons s'avérait donc de prime abord comme une tâche difficile. Fut-elle effectivement perçue comme telle par l'administration coloniale ?

Le découpage effectué, s'il tient souvent compte des équilibres traditionnels, nous apparaît cependant souvent aussi comme parfaitement arbitraire. L'unité cantonale se calque ainsi tantôt sur la confédération guerrière (exemple : Zagné, Zibiao), tantôt sur le groupement de guerre ou d'alliance (exemple : Nidrou, Béhoua), tantôt sur la fédération d'alliance (exemple : Glokouion), tantôt sur le simple patricien ou lignage majeur (exemple : Zahon, Néao, Fléo, Niaho), et ceci sans justification rationnelle. Il arrive également qu'un même canton chevauche des confédérations guerrières ou des groupements de guerre différents : ainsi, en pays wobé, le canton Tao est issu de cinq des six groupements Gbéon, le sixième (Gla) ayant été rattaché, sans raison apparente, au canton Péomé ; de même le canton Péomé a été constitué à partir de trois des quatre groupements Zoho, le quatrième (Nidrou) ayant été rattaché au canton Tao.

Il est vraisemblable que ce découpage arbitraire soit le fait à la fois de la mauvaise connaissance qu'avait le colonisateur du jeu des alliances traditionnelles et de l'esprit d'obstruction déployé par la population. La création de ces unités administratives allait de pair avec la nomination de chefs nouveaux. Or ces chefs n'étaient jamais les chefs réels qui, eux, se tenaient à l'écart et continuaient à assumer la réalité du pouvoir (1). Dans ces conditions, peu importait que les cadres nouveaux ne correspondissent pas aux cadres anciens. Au contraire c'était là accroître les chances d'échec de l'entreprise.

Il est par ailleurs probable également, tel que le souligne Marc ALLUSON, que la résistance opposée par tel ou tel groupement à la pénétration coloniale ait été à l'origine de son élévation au rang de canton : « Au cours de ces luttes de nombreux... Rois ont affirmé leurs qualités. Les efforts des plus hardis ont malgré leur défaite été couronnés par la constitution en canton des clans qu'ils avaient guidés dans leur lutte » (2).

Il convient enfin d'ajouter que les tractations, pressions et intrigues de tous genres n'ont certes pas dû manquer de jouer aussi, au niveau des individus, quand il s'est agi, par-delà le découpage territorial, de reconnaître officiellement à des « dignitaires traditionnels » des fonctions relativement importantes.

(1) Ce « dualisme du pouvoir politique » a été souligné par G. BALANDIER dans « *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire* », page 63. En pays guéré et wobé, sur les 20 chefs de canton actuellement en exercice (3 étant décédés et n'ayant pas été remplacés), 11 sont d'anciens militaires retraités et 9 seulement sont « civils ».

(2) M. ALLUSON, rapport cité, page 179.

Quoi qu'il en soit, les données numériques concrétisent le caractère arbitraire du découpage : alors que le canton Tao compte actuellement 29 350 personnes et le canton Péomé 22 913, le canton Doo en compte 1 614 et le canton Glokouion 1 149 seulement...

2. LA SUBDIVISION

La majorité des chefs-lieux de subdivision se sont constitués à partir des postes militaires qui servirent de base aux opérations de pacification. Le choix de leur emplacement cherchait donc davantage à satisfaire des normes stratégiques qu'à organiser administrativement le pays.

Les remarques faites au sujet de la délimitation des cantons sont donc valables également en ce qui concerne la subdivision. Il semble que cette fois-ci, à partir des anciens postes militaires, ce soit le seul critère géographique qui ait été retenu pour fixer le cadre de la nouvelle circonscription administrative — le critère ethnique n'ayant joué qu'accessoirement, dans la mesure où toutefois il n'allait pas à l'encontre du critère géographique. Ainsi, durant toute la période coloniale, l'ensemble du pays guéré et wobé ressortissait-il aux subdivisions de Toulépleu, Guiglo, Duékoué et Man. De Toulépleu à Guiglo il y a 120 kilomètres, alors que de Guiglo à Duékoué il n'y en a que 31. Man est même tout à fait en-dehors du pays wobé. Les chefs-lieux occupent donc tous des positions particulièrement *excentriques* par rapport aux circonscriptions qu'ils administrent.

Quant au critère ethnique, s'il fut respecté dans le découpage pour les grandes confédérations guerrières de l'Est, ce ne fut pas le cas pour l'énorme groupement Zérabaon qui s'étend du Nzo au Cavally. Celui-ci fut en effet, administrativement, littéralement « écartelé », les cantons Néao (Nord et Sud) étant rattachés à Toulépleu, les cantons Zérabaon, Goum-Blaou, Zahon, Glokouion à Guiglo, le second canton Zérabaon à Duékoué et le groupe Guémalé (qui comprend les Zérabaon-Nizoinhikon) à Man.

Cet écartèlement fut encore accentué par la politique de déplacement et de regroupement de populations entreprises assez rapidement par le colonisateur.

B. Les déplacements et regroupements de populations

Les raisons qui ont amené l'administration coloniale à déplacer et à regrouper des populations généralement éparées en une multitude de campements à travers la forêt sont, au départ, de trois ordres :

— *administratives* : fixer la population en des endroits précis afin de pouvoir la contrôler plus facilement (recensement, levée de l'impôt, etc.) ;

— *politiques* : faciliter la surveillance et, partant, empêcher la fuite vers le Libéria des populations frontalières ;

— *économiques* : constituer des réservoirs de main-d'œuvre prestataire facilement accessible, à la fois pour les travaux de construction de routes sur place et l'alimentation en « travailleurs volontaires » (système des « engagements ») de la demande extérieure.

Les déplacements et regroupements de populations eurent trois conséquences directes :

— *apparition du phénomène-village*, au sens d'entité sociale autre que le groupe de descendance ou la fédération librement consentie de deux ou plusieurs patriclans ; le village de regroupement est généralement une juxtaposition de communautés claniques hétérogènes, qui vivent côte à côte mais ne s'interpénètrent pas ;

— *mise en place*, le long des routes nouvellement créées, d'un *peuplement linéaire*, qui ne reflète en rien l'occupation traditionnelle de l'espace, mais est le résultat d'une intervention coercitive. Ainsi les

populations Zérabaon des cantons Néao, Zérabaon, Goum-Blao, Zahon, Glokouion, dont l'habitat était beaucoup plus septentrional et que rien ne coupait des clans de l'actuel canton Zérabaon de Bangolo, se sont vues ramener, à partir de 1925, sur le tracé de la future route Guiglo-Toulépleu, dont ils eurent à assumer les travaux à la fois de construction et d'entretien. Il en fut de même des groupements Fléo-Niaho et Daho-Doo qui, à la même époque, furent installés « manu militari » sur les bords de la route Guiglo-Taï ; ou encore des villages des axes Guiglo-Duékoué, Duékoué-Kouibli, ou Duékoué-Guessabo ;

— *accentuation du mouvement d'exode* amorcé au moment de la pénétration coloniale par les populations vers le Libéria : en 1933, dans son ouvrage « Les Guéré, peuple de la forêt », René Viard chiffre « à plus de 15 000 les Guéré ayant fui la Côte d'Ivoire » (1).

Ce brassage de populations fut le principal facteur d'éclatement des cadres sociaux traditionnels.

C. L'éclatement des cadres anciens

Nous avons vu que les unités socio-spatiales traditionnelles reflétaient une organisation sociale de type militaire. L'équilibre entre groupements était le résultat d'un jeu d'alliances soigneusement entretenues.

La pénétration coloniale, en faisant disparaître le « warfare », entraîne donc du même coup l'éclatement des cadres qui servaient de fondements à l'équilibre social traditionnel, et dont l'existence ne se justifie, dorénavant plus : confédération guerrière, groupement de guerre ou d'alliance, fédération d'alliance.

La confédération guerrière non seulement ne joue plus actuellement aucun rôle fonctionnel, mais a pratiquement disparu même en tant que cadre de référence. Ainsi, en pays wobé par exemple, rares furent nos informateurs capables d'évoquer simplement l'existence des confédérations Gbéon et Zoho. En pays guéré par contre, il semble que la confédération guerrière, ou le groupement de guerre et d'alliance continuent à demeurer l'aire privilégiée de l'échange matrimonial. Quant à la fédération d'alliance elle n'a plus que rarement une existence propre.

Le patriclan (*tké*) lui-même n'a pas été à l'abri de ces bouleversements. Les déplacements et regroupements de populations notamment ont contribué à son éclatement géographique et à sa fragmentation en unités lignagères relativement autonomes : les *unu* ou *gnu*.

* * *

La proclamation, en 1960, de l'Indépendance et la mise en place d'autorités administratives nouvelles, n'ont en rien modifié le processus de désagrégation des cadres sociaux traditionnels entamé par la conquête coloniale. Au contraire, en reprenant avec une vigueur accrue la politique de regroupement des villages, le pouvoir actuel a accéléré le mouvement en cours. Parallèlement, mais toujours sur la base des unités cantonales définies par le colonisateur, les autorités nouvelles ont tenté de procéder à un redécoupage administratif, se traduisant par la substitution aux anciennes subdivisions, peu nombreuses et aux chefs-lieux excentrés, de Sous-Préfectures, plus nombreuses et mieux « équilibrées ».

(1) Capitaine René VIARD : « Les Guéré, peuple de la forêt ». Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. Paris 1934, p. 29.

III. LES ÉQUILIBRES NOUVEAUX

Notre propos sera d'examiner maintenant comment, sur la base des unités sociales traditionnelles réelles, telles que nous les avons dégagées et définies dans la partie de ce travail consacrée à la mise en place du peuplement, s'est effectué le découpage administratif tel qu'il existe actuellement. En d'autres termes, les unités administratives actuelles (cantons ou Sous-Préfectures) reproduisent-elles les unités sociales anciennes ?

Pour la clarté de l'exposé nous reprendrons le plan adopté ci-dessus pour l'étude de la mise en place du peuplement. Nous distinguerons donc successivement :

- les groupements anciens et l'organisation administrative actuelle du pays wobé ;
- les groupements anciens et l'organisation administrative actuelle du pays guéré.

A. Groupements anciens et organisation administrative actuelle du pays wobé

Nous avons vu que l'actuel pays wobé était autrefois constitué de trois confédérations guerrières, Gbéon, Zoho et Baon, auxquelles s'ajoutait un micro-groupement, établi sur le territoire des Zoho, les Zouagnon.

Le découpage administratif effectué par le colonisateur tint, en gros, compte des équilibres traditionnels. Le pays wobé fut divisé en trois cantons :

- le canton Sémien, qui reproduit exactement la confédération Baon ;
- le canton Péomé, qui comprend :
 - trois des quatre groupements Zoho (Péomé, Pléhou, Saho) ;
 - le groupement Zouagnon ;
 - un groupement Gbéon (Glao) ;
- le canton Tao, qui est formé de :
 - cinq des six groupements Gbéon (Gbéan, Kouao, Tao, Tébao, Kirou) ;
 - un groupement Zoho (Nidrou).

Mise à part la permutation entre groupements Nidrou et Glao, qui ne peut s'expliquer que par la méconnaissance qu'avait l'administration coloniale de la structure exacte des alliances anciennes, les cantons Péomé et Tao reproduisent donc pour l'essentiel les confédérations Zoho et Gbéon.

Depuis 1962 les cantons Sémien et Péomé constituent la Sous-Préfecture de Fakobly, et le canton Tao la Sous-Préfecture de Kouibly.

B. Groupements anciens et organisation administrative actuelle du pays guéré

I. LES GROUPEMENTS ENTRE SASSANDRA ET KO-NZO

a - La confédération Zibiao

— L'unité du groupement Zibiao fut reconnue dès le début par le colonisateur qui érigea la confédération en canton. Ce n'est qu'en 1943 que le pays Zibiao fut scindé en deux, par la création du canton

Tahouaké, qui amputait l'ancienne confédération de ses groupements les plus orientaux : Zibiao et Tahouaké.

— L'ancienne confédération Zibiao forme donc actuellement deux cantons :

le canton Zibiao, qui comprend les groupements Niaho, Goléo, Glaon, Séhou et Tiéméo ;

le canton Tahouaké, qui comprend les groupements Zibiao et Tahouaké.

— La division, en 1943, du pays Zibiao en deux cantons, ne fit en somme que reproduire la distinction qui existait autrefois déjà entre Zibiao-Zoinhi (actuel canton Zibiao) et Zibiao-Kwéa (actuel canton Tahouaké).

— Les cantons Zibiao et Tahouaké relevèrent jusqu'en 1964 du commandement de Duékoué. Ils ressortissent depuis à la Sous-Préfecture de Bangolo.

b - *La confédération Zagné*

— La confédération Zagné constitue l'un des rares groupements guéré dont l'originalité et l'intégrité territoriale aient toujours été respectées. Le pays Zagné, qui comprend les groupements Sebahon, Tkénien, Vahon-Djimahon, Gbowon et Debohon, fut érigé dès le début de la pénétration coloniale en canton et relève, depuis, de l'administration de Duékoué.

c - *La confédération Zagna*

— L'ancienne confédération Zagna fut scindée par l'administration coloniale en deux cantons :

le canton Zagna, comprenant les groupements Bilou et Guéo ;

le canton Duékoué-Central, comprenant les groupements Séhou, Tiémesson, Tiétan et Blaon.

— Jusqu'en 1964 les deux cantons ressortirent d'abord à la Subdivision, ensuite à la Sous-Préfecture, de Duékoué. La création de la Sous-Préfecture de Bangolo fit passer le canton Zagna sous l'autorité de cette nouvelle circonscription, alors que le canton Duékoué-Central continue à relever du commandement de Duékoué.

d - *Le groupement Zaha*

— Nous avons vu que les Zaha se faisaient appeler par leurs voisins *Zaké*. L'administration coloniale retient ce terme et crée, en un premier temps, le canton Zaké. Mais en 1918 une dernière « guerre » met aux prises Zaha et Kouzié. De nombreux Kouzié sont massacrés, et les Zaha, craignant la réaction de l'autorité militaire, s'enfuient en masse au Libéria. Sur les douze clans trois seulement restent en Côte d'Ivoire : Blao, Paokon et Zouokon. L'administration crée alors, en un second temps, le canton Blao. Dès 1920 cependant les fugitifs reviennent. L'ancien canton est alors, en un troisième temps, reconstitué, mais portera le nom de Zaké-Blao.

— Le canton Zaké-Blao relève de l'autorité de Guiglo.

* * *

En ce qui concerne les groupements entre Sassandra et Kô-Nzo, le découpage administratif a donc, d'une façon générale, respecté les cadres anciens. Seule la confédération Zagna a été scindée arbitrairement en deux cantons, relevant depuis 1964 de commandements différents.

La mise en place des structures administratives nouvelles s'est par contre faite d'une façon bien moins heureuse entre Nzo et Cavally.

2. LES GROUPEMENTS ENTRE NZO ET CAVALLY

a - *La confédération Zérabaon*

— L'entité Zérabaon est de tous les groupements guéré celle qui a été la plus affectée, dans son intégrité à la fois physique et humaine, par la mise en place de l'appareil administratif nouveau. L'ancienne confédération a été fragmentée en pas moins de sept cantons différents (Néao-Blaio Nord, Néao-Blaio Sud, deux cantons Zérabaon, Goum-Blaio, Zahon, Glokouion), auxquels vient encore s'ajouter le groupe Guémalé (canton Blouno de la Sous-Préfecture de Logoualé). Les populations de six cantons sur les sept se sont, en plus, vues arracher de leur contexte spatial traditionnel, pour être amenées de force au bord du nouvel axe routier Guiglo-Toulépleu, les groupements du septième canton se trouvant dorénavant complètement coupés de leurs voisins du Sud.

— Le découpage administratif du bloc Zérabaon, tel qu'il fut effectué par le colonisateur, ne repose a priori sur aucune donnée objective. L'unité ancienne retenue pour déterminer le cadre cantonal est tantôt la fédération d'alliance (exemple : Gouléo-Kouliou), tantôt le clan (Blaio, Zahon), tantôt même le patrilignage majeur (Néao Nord et Sud). En ce qui concerne les deux cantons Zérabaon par contre, le cadre de référence est entièrement nouveau : il s'agit d'un regroupement de clans qui au départ n'avaient entre eux aucune affinité particulière.

— On pourrait croire que ce soit la prise en considération du facteur démographique qui ait donné lieu à ce découpage, l'administration ayant à cœur de créer des entités numériquement équilibrées. Il n'en fut apparemment rien. Les effectifs actuels des cantons varient en effet de 7 678 individus pour le plus peuplé (canton Zérabaon de Bangolo) à 1 149 pour le moins peuplé (canton Glokouion).

— Les vicissitudes que subit l'ancienne confédération Zérabaon eurent enfin de fâcheuses conséquences sur le plan administratif. Les différents cantons se virent rattachés au commandement de Toulépleu (Néao-Blaio Nord et Sud), de Guiglo (Zérabaon, Goum-Blaio, Zahon, Glokouion), de Duékoué (Zérabaon du Nord) et même de Man (groupe Guémalé). Ces mêmes cantons ressortissent actuellement aux Sous-Préfectures de Bolequin (Néao-Blaio Nord et Sud, Zérabaon), de Guiglo (Goum-Blaio, Zahon, Glokouion), de Bangolo (Zérabaon du Nord) et de Logoualé (groupe Guémalé).

— La confédération Zérabaon fut donc littéralement « écartelée », comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, par la mise en place des structures nouvelles.

b - *Les groupements Boo et Gbao*

— L'intégrité du groupement Boo fut respectée par le découpage administratif. Le nouveau canton releva jusqu'en 1966 de l'autorité de Toulépleu, et ressortit, depuis, à la Sous-Préfecture de Bolequin.

— Quant au groupement Gbao, l'administration coloniale en fit un canton, qui cessa d'exister une première fois en 1916, avec la fuite de ses ressortissants au Libéria, revit le jour en 1925 avec leur retour, et disparut une seconde fois en 1930, quand les Gbao refrançirent le Cavally, cette fois-ci définitivement.

c - *Les groupements Fléo-Niaho et Daho-Doo*

— Le groupement Fléo-Niaho fut scindé par l'administration coloniale en deux cantons distincts. Le canton Fléo relève actuellement de l'autorité de Guiglo, alors que le canton Niaho a été rattaché à la Sous-Préfecture, nouvellement créée, de Taï.

— Le groupement Daho-Doo fut également divisé en deux cantons distincts. Mais le canton Daho disparut en 1926 avec la fuite de ses ressortissants au Libéria. Le canton Doo est sous le commandement de Guiglo.

* * *

Si, entre Nzo et Cavally, les cadres anciens ont donc été respectés pour les groupements Boo, Fléo-Niaho et Daho-Doo le découpage administratif s'est par contre effectué d'une manière tout à fait fantaisiste en ce qui concerne la confédération Zérabaon. Il est vraisemblable que la position géographique du pays Zérabaon, loin de tout axe de pénétration traditionnel, et aussi difficilement accessible de l'Est et de l'Ouest que du Nord et du Sud, n'a favorisé ni la connaissance précise, ni la constitution par le colonisateur d'unités administratives homogènes. Cette situation fut encore aggravée par le déplacement coercitif de la plupart des groupements sur les bords de l'axe Guiglo-Toulépleu. Alignées en une succession de villages, sur un front de près de 80 kilomètres de large, les populations Zérabaon pouvaient difficilement, dans leur contexte spatial nouveau, faire l'objet d'un découpage rationnel.

3. LES GROUPEMENTS ENTRE CAVALLY ET NUON

a - *Le groupement Nidrou*

Le cadre cantonal qui se substitua au groupement de guerre Nidrou respecta en gros les frontières traditionnelles. La limite occidentale du nouveau canton fut toutefois fixée au Cavally, amputant l'ancien groupement des villages situés sur la rive droite du fleuve.

b - *Le groupement Béhoua*

Le groupement Béhoua, auquel furent rattachés les villages Nidrou de la rive droite du Cavally, devint le canton Toulépleu.

c - *Les groupements Welao et Mao*

L'ancien groupement Welao et ce qui restait en Côte d'Ivoire, après la période de pacification, du clan Mao, donnèrent naissance au canton Bakoubli. Le cadre du nouveau canton, dont la limite orientale s'arrêtait au Cavally, s'agrandit en 1930 d'une fraction du territoire Gbao, après le passage de ce dernier groupement au Libéria.

* * *

La personnalité des groupements anciens fut donc assez fidèlement respectée en ce qui concerne les populations Nidrou, Béhoua et Welao. Les trois cantons qu'elles constituent, Nidrou, Toulépleu et Bakoubli, relèvent de l'autorité de Toulépleu.

* * *

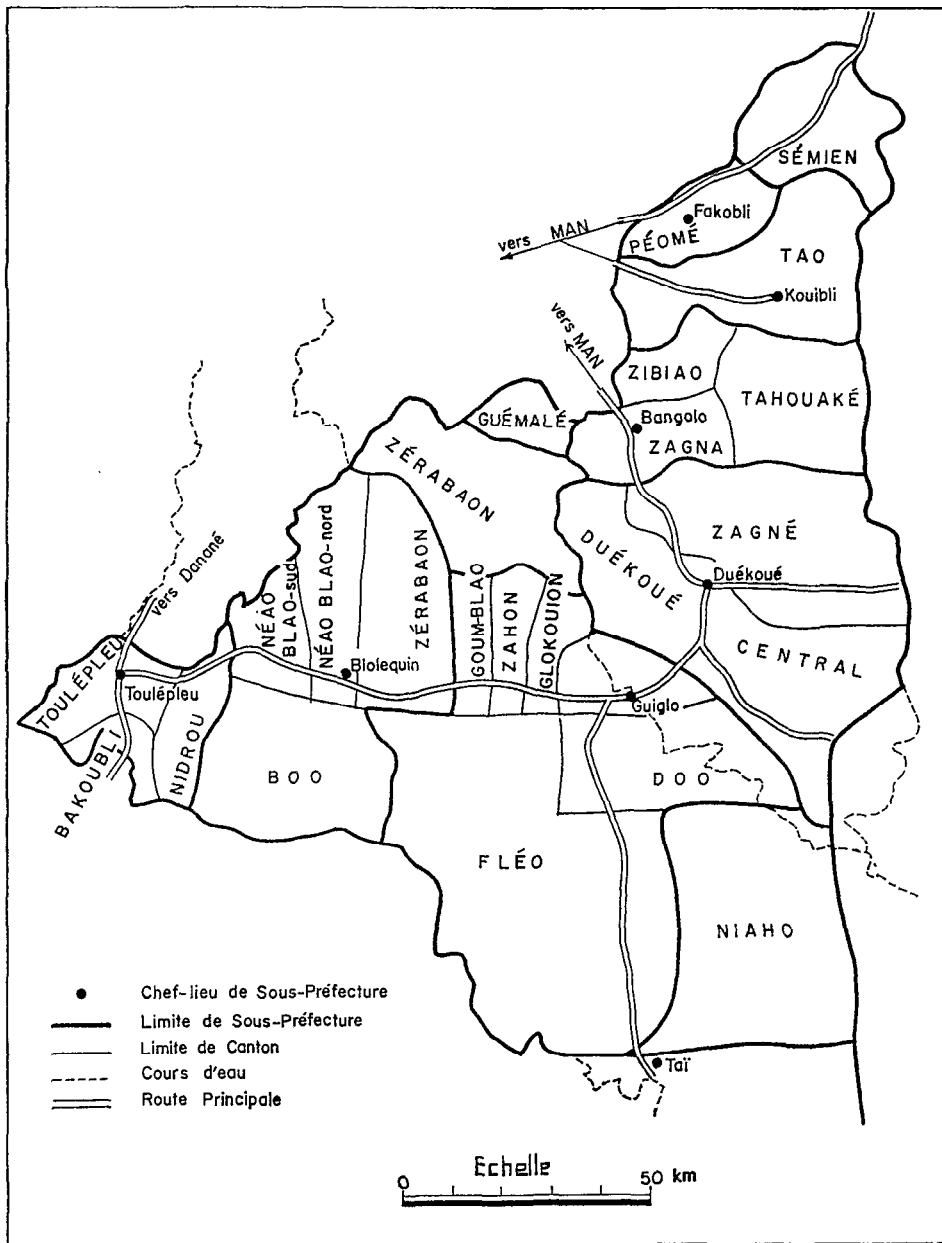


FIG. 9. — Le pays guéré et wobé, carte administrative.

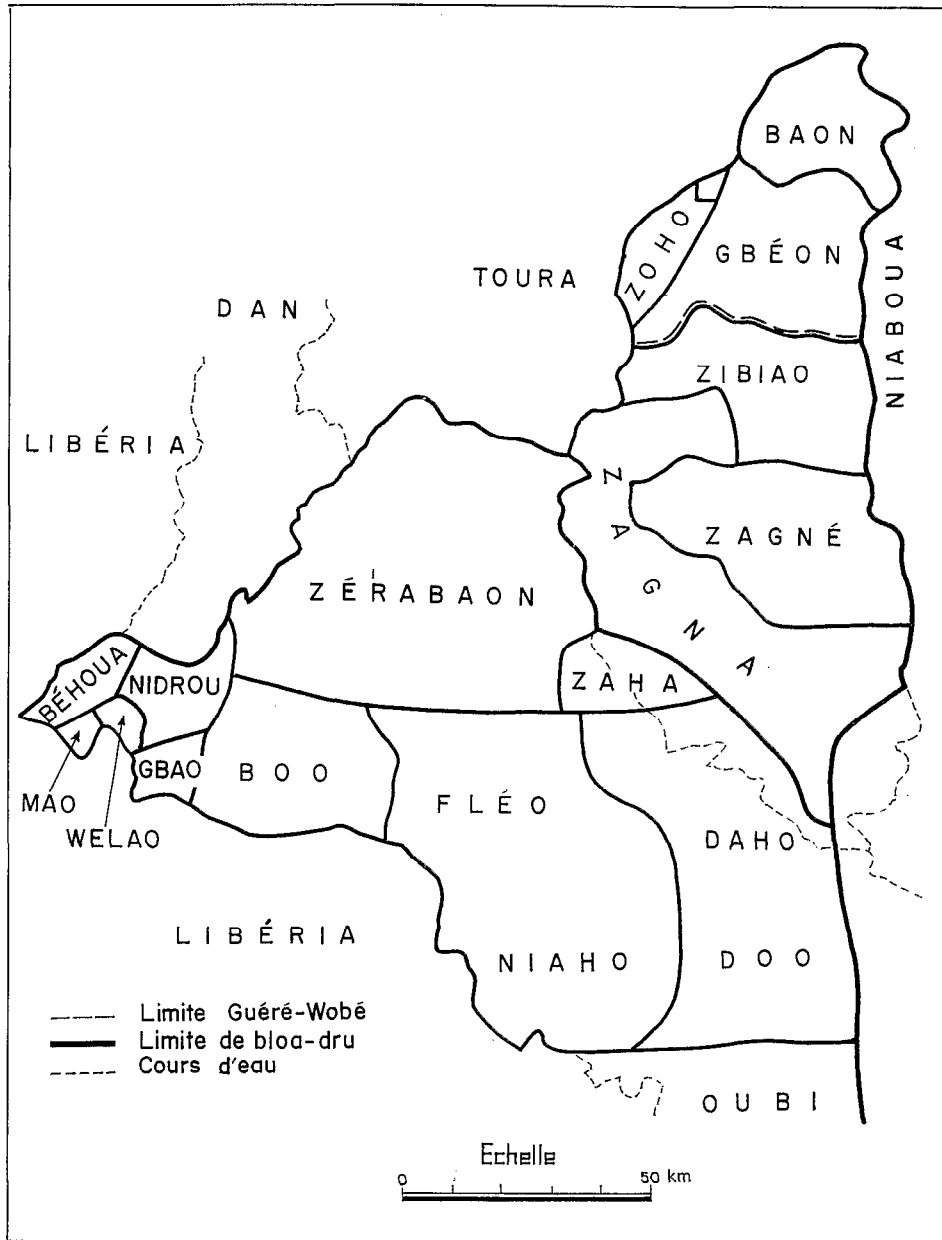


FIG. 10. — Le pays wé, groupements traditionnels.

D'une manière synthétique la création des circonscriptions administratives nouvelles, à partir des équilibres anciens, s'est donc faite de la manière suivante :

A. Pays wobé

1. SOUS-PRÉFECTURE DE FAKOBLY

Canton Sémien : ancienne confédération Baon, comprenant les groupements Sémien, Wéhia, Koua et Blaon.

Canton Péomé, comprenant :

trois des quatre groupements de l'ancienne confédération Zoho : Péomé, Pléhou, Saho ;
un groupement de l'ancienne confédération Gbéon : Glao ;
le groupement Zouagnon.

2. SOUS-PRÉFECTURE DE KOUIBLY

Canton Tao, comprenant :

cinq des six groupements de l'ancienne confédération Gbéon : Gbéan, Kouao, Tao, Tebao, Kirou ;
un groupement de l'ancienne confédération Zoho : Nidrou.

B. Pays guéré

1. SOUS-PRÉFECTURE DE BANGOLO

Canton Zibiao : ancienne fédération Zibiao-Zoinhi, comprenant les groupements Niaho, Goléo, Glaon, Séhou et Tiéméo ;

Canton Tahouaké : ancienne fédération Zibiao-Kwéa, comprenant les groupements Zibiao et Tahouaké ;

Canton Zagna : formé de deux des six groupements de l'ancienne confédération Zagna : Bilou et Guéo ;

Canton Zérabaon : comprenant les groupements Gbéou, Tkinho-Gao et Kouahi-Djao de l'ancienne confédération Zérabaon.

2. SOUS-PRÉFECTURE DE LOGOUALÉ

Canton Blouno, comprenant le groupe Guémalé, composé :

du groupement Guéré-Zérabaon des Nizoinhikon ;
du groupement Dan des Manbahon.

3. SOUS-PRÉFECTURE DE DUÉKOUÉ

Canton Zagné : ancienne confédération Zagné, comprenant les groupements Sebahon, Tkénien, Vahon-Djimahon, Gbowon et Debohon ;

Canton Duékoué-Central : comprenant quatre des six groupements de l'ancienne confédération Zagna : Séhou, Tièmesson, Tiètan et Blaon.

4. SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO

Canton Zaké-Blaon : ancien groupement Zaha.

Canton Glokouion : ancienne fédération d'alliance Gouléo-Kouliaon de la confédération Zéribaon.

Canton Zahon : clan Zahon de l'ancienne confédération Zéribaon.

Canton Goum-Blaon : clan Blaon de l'ancienne confédération Zéribaon.

Canton Fléo : lignage majeur Fléo du clan Djédi (groupement Fléo-Niaho).

Canton Doo : groupement Doo de l'ancienne fédération d'alliance Daho-Doo.

5. SOUS-PRÉFECTURE DE TAI

Canton Niaho : lignage majeur Niaho du clan Djédi (groupement Fléo-Niaho).

Canton Taï, comprenant un village Daho, de l'ancien groupement d'alliance Daho-Doo.

6. SOUS-PRÉFECTURE DE BLOLEQUIN

Canton Zéribaon : comprenant les fédérations d'alliance et clans Baébo-Guiriaon, Tja-Gbao, Gbéo et Gouého de l'ancienne confédération Zéribaon.

Canton Néao-Blaon Nord : groupe Zohouokon du clan Néao de l'ancienne confédération Zéribaon.

Canton Néao-Blaon Sud : groupe Boonéao du clan Néao de l'ancienne confédération Zéribaon.

Canton Boo : ancien groupement Boo.

7. SOUS-PRÉFECTURE DE TOULÉPLEU

Canton Nidrou : ancien groupement Nidrou.

Canton Toulépleu : ancien groupement Béhoua.

Canton Bakoubli : anciens groupements Welao et Mao.

APPENDICE : ETAT ACTUEL DES POPULATIONS GUÉRÉ ET WOBÉ

Population totale : 197 694

Sources : recensements administratifs de :

1963 pour la Sous-Préfecture de Duékoué, le canton Doo de la Sous-Préfecture de Guiglo, quatre villages du canton Niaho de la Sous-Préfecture de Taï (Vodélobly, Tienkoura, Zaipobly, Gahably) et le canton Zéribaon de la Sous-Préfecture de Bolequin ;

1965 pour la Sous-Préfecture de Guiglo (moins le canton Doo) et les villages guéré de la Sous-Préfecture de Taï (moins les quatre villages cités ci-dessus du canton Niaho) ;

1966 pour les Sous-Préfectures de Kouibly, Toulépleu et les cantons Néao-Blaio Nord, Néao-Blaio Sud et Boo de la Sous-Préfecture de Bolequin ;

1967 pour les Sous-Préfectures de Fakobly, Bangolo et le groupe Guémalé.

Nous présenterons, par souci de clarté, les données relatives à l'état actuel des populations guéré et wobé de la manière suivante :

I. *Tableau d'ensemble*

— répartition de la population par groupements traditionnels.

— répartition de la population par Sous-Préfectures et cantons.

II. *Tableau de détail* : répartition de la population par groupements traditionnels et par villages.

I. TABLEAU D'ENSEMBLE

Répartition de la population par groupements traditionnels

A. POPULATION WOBÉ : 56 515

1. Gbéon	27 709	
Gbéan		8 082
Kouao		2 679
Tao		3 719
Tebao		2 665
Kirou		4 688
Glao		5 876
2. Zoho	23 773	
Péomé		6 368
Pléhou		4 696
Saho		5 192
Nidrou		7 157
3. Baon	4 252	
Sémien		1 900
Koua		1 645
Blaon		294
Wéhia		413
4. Zouagnon	781	

B. POPULATION GUÉRÉ : 141 179

1. Zibiao	19 255
-----------------	--------

a - Zibiao-Zoinhi

Niaho	1 459
Goléo	3 843
Glaon	2 446
Sehou	574
Tiéméo	3 865

b - Zibiao-Kwéa

Zibiao	3 740
Tahouaké	3 328

2. Zagné 16 783

Sebahon	2 809
Tkènièn	3 260
Vahon-Djimahon	1 002
Gbowon	4 944
Debohon	4 768

3. Zagna 27 976

Bilou	13 112
Guéo	2 570
Sehou	456
Tièmesson	1 217
Tjètan	1 754
Blaon	8 867

4. Zaha 8 262

5. Zérabaon 30 920

Gbéou	3 512
Tkinho	2 741
Kouahi-Djao	1 425
Baébo-Guiriaon, Tja-Gbao, Gbéo, Gouého (canton Zérabaon de Bolequin)	4 173
Blaon	2 165
Zahon	1 946
Gouléo-Kouliaon	1 149

Néao

Zohouokon	4 772
Boonéao	6 615

Guémalé-Nizoinhikon	2 422
---------------------------	-------

6. Boo 5 234

7. Fléo-Niaho 5 332

Fléo	2 079
Niaho	3 253

8. Daho-Doo	1 856	
Daho (un seul village, Ponan)		242
Doo		1 614
9. Nidrou	9 650	
10. Béhoua	12 012	
11. Welao	3 199	
12. Mao	700	

Répartition de la population par Sous-Préfecture et cantons

A. POPULATION WOBÉ

1. *Sous-Préfecture de Fakobly* : 27 165

Canton Sémien : groupements Sémien, Koua, Blaon et Wéhia de l'ancienne confédération Baon :	4 252
Canton Péomé : groupements Péomé, Pléhou et Saho de l'ancienne confédération Zoho ; groupement Glao de l'ancienne confédération Gbéon ; groupement Zouagnon :	22 913

2. *Sous-Préfecture de Kouibly* : 29 350

Canton Tao : groupements Gbéan, Kouao, Tao, Tebao et Kirou de l'ancienne confédération Gbéon ; groupement Nidrou de l'ancienne confédération Zoho :	29 350
---	--------

B. POPULATION GUÉRÉ

1. *Sous-Préfecture de Bangolo* : 42 615

Canton Zibiao : groupements Niaho, Goléo, Glaon, Sehou et Tiéméo de l'ancienne fédération Zibiao-Zoinhi :	12 187
Canton Tahouaké : groupements Zibiao et Tahouaké de l'ancienne fédération Zibiao-Kwéa :	7 068
Canton Zagna : groupements Bilou et Guéo de l'ancienne confédération Zagna :	15 682
Canton Zérabaon : groupements Gbéou, Tkinho-Gao et Kouahi-Djao de l'ancienne confédération Zérabaon :	7 678

2. *Sous-Préfecture de Logoulé* : 2 422

Canton Blouno : groupement Nizoinhikon du groupe Guémalé :	2 422
--	-------

3. *Sous-Préfecture de Duékoué* : 29 077

Canton Zagné : groupements Sebahon, Tkênien, Vahon-Djimahon, Gbowon et Debohon de l'ancienne confédération Zagné :	16 783
--	--------

Canton Duékoué-Central : groupements Sehou, Tièmesson Tiètan et Blaon de l'ancienne confédération Zagna :	12 294
4. <i>Sous-Préfecture de Guiglo</i> : 17 215	
Canton Zaké-Blaou : ancien groupement Zaha :	8 262
Canton Glokouion : ancienne fédération Gouléo-Kouliouon de la confédération Zéribaon :	1 149
Canton Zahon : clan Zahon de l'ancienne confédération Zéribaon :	1 946
Canton Goum-Blaou : clan Blaou de l'ancienne confédération Zéribaon :	2 165
Canton Fléo : lignage majeur Fléo du clan Djédi (groupement Fléo-Niaho) :	2 079
Canton Doo : groupement Doo de l'ancienne fédération Daho-Doo :	1 614
5. <i>Sous-Préfecture de Taï</i> : 3 495	
Canton Niaho : lignage majeur Niaho du clan Djédi (groupement Fléo-Niaho) :	3 253
Canton Taï : un village Daho de l'ancien groupement d'alliance Daho-Doo :	242
6. <i>Sous-Préfecture de Blolequin</i> : 20 794	
Canton Zéribaon : fédérations d'alliance et clans Baébo-Guiriaon, Tja-Gbao, Gbéo et Gouého de l'ancienne confédération Zéribaon :	4 173
Canton Néao-Blaou Nord : groupe Zohouokon du clan Néao de l'ancienne confédération Zéribaon :	4 772
Canton Néao-Blaou Sud : groupe Boonéao du clan Néao de l'ancienne confédération Zéribaon :	6 615
Canton Boo : ancien groupement Boo :	3 899
7. <i>Sous-Préfecture de Toulépleu</i> : 23 157	
Canton Nidrou : villages de la rive gauche du Cavally de l'ancien groupement Nidrou :	7 260
Canton Toulépleu : ancien groupement Béhoua, plus villages de la rive droite du Cavally de l'ancien groupement Nidrou :	11 998
Canton Bakoubli : ancien groupement Welao, plus un village Mao :	3 899

II. TABLEAU DE DÉTAIL : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPEMENTS TRADITIONNELS ET PAR VILLAGES.

A. POPULATION WOBÉ

1. *Confédération Gbéon*

a - Gbéan

Kouibly	1 988	Kessably	954
Batiébly	1 031	Kéhiténably	1 156
Nouahé	441	Touandrou	829
Kinklo	1 285	Piébly	398

b - Kouao

Keissérably	397
Tacourably	441
Tobly	225
Gbeibly	308
Ouyably	1 308

c - Tao

Ouonséa	261
Siéibly	577
Tuého	193
Makaéibly	764
Poumbly	468
Koulaéré	303
Taobly	587
Douègbé	566

d - Tebao

Datouzon	558
Nanadrou	1 283
Nénady	824

e - Kirou

Tohotrodrou	1 788
Baou	547
Touandrou	1 040
Guinglo-Ville	398
Nénady	619
Kézon	296

f - Glao

Kloplou	314
Douédy-Souakpé	617
Séambly	789
Kiriao-Gbézio	1 095
Takouaéibly	1 167
Mangouéibly	362
Guézon	722

2. *Confédération Zoho**a* - Péomé

Siabli-Tiéhiné	1 438
Zé	1 092
Gbadrou	789
Ziondrou	887
Kéadrou	500
Béhoué	1 662

b - Pléhou

Sandrou	1 173
Mahéibly	911
Tesson	672
Tiédro I-Koléa	1 425
Kéibly	228
Tiédro II (Domibly)	287

c - Saho

Fakobly	1 319
Kontrou	864
Bodrou	547
Tiessan	858
Souéibly	1 062
Kaokossably	542

d - Nidrou

Nidrou	2 460
Piandrou	768
Sahidrou	1 022
Oulayably	263
Pané	449
Diotrou	767
Trokpadrou	1 788

3. *Confédération Baon*

<i>a</i> - Sémien		<i>c</i> - Blaon	
Sémien	1 200	Tiébly	294
Bibitta	360		
Siambly	340	<i>d</i> - Wéhia	
<i>b</i> - Koua		Taobly	200
Klangbolably	450	Kanébly	213
Flansobly	645		
Koua	550		

4. *Groupement Zouagnon*

Zouatta I }	781
Zouatta II }	

B. POPULATION GUÉRÉ

I. *Confédération Zibiao*

— Fédération Zibiao-Zoinhi

<i>a</i> - Niaho		<i>d</i> - Sehou	
Kahy	317	Béhoua	229
Diéou	597	Kouisra	345
Pona	545		
<i>b</i> - Goléo		<i>e</i> - Tiéméo	
Blédy	180	Gohouo	530
Diapléan	850	Plohouin	134
Goya	251	Guiri	541
Gaoya	343	Diourouzon	541
Béoué	1 051	Diaondi	639
Gloplou	1 168	Guekpé	763
		Ziondrou-Zibo	717
<i>c</i> - Glaon			
Zéo	1 327		
Douandrou I et II	501		
Goénié	618		

— Fédération Zibiao-Kwéa

a - Zibiao

Diéouzon	1 461
Baibly	951
Douékpé	575
Goenié	571

b - Tahouaké

Sebazon	182
Bléni-Mé-Ouin-Zaoudrou	528
Diébly	582
Guézon	664
Bangolo	553
Guinglo	1 001

2. *Confédération Zagné**a* - Sebahon

Guéhiébli	1 015
Diéhiba	1 091
Bahé	703

b - Tkènién

— Sroé-Bahon

Guinglo	452
Gozon	678

— Kpahon-Béhikon

Diahouin	1 396
Baoubli	734

c - Vahon-Djimahon

Ponan	412
Sibabli	590

d - Gbowo

Nidrou	451
Bagohouo	1 083
Yrouzon	1 134
Guinglo-Zia	1 031
Blodi	1 245

e - Debohon

Guessabo	221
Tien-Oula	317
Ponan-Ouinlo	281
Guézon	1 189
Nanandi	407
Bangolo	534
Niambli	907
Toazéo	912

3. *Confédération Zagna**a* - Bilou

Bangolo	2 003
Bangolo-Kaen	213
Gouégui	1 514
Guinglo	424
Béhoué	1 335
Guézon	360
Séba	448
Péhai	353
Yabli-Guinglo	451
Petit-Pin	136
Grand-Pin	1 218
Yabli-Gué	562

Guéhouo	1 163
Gohouo	2 339
Glodé	358
Tié-Iné	235

b - Guéo

Da-Béan-Gohouo	2 040
Kahen	530

c - Sehou

Guiglo	456
--------------	-----

d - Tièmesson

Diourouzon	1 217
------------------	-------

e - Tiètan

Fengolo	1 754
---------------	-------

f - Blaon

Duékoué	5 182
Petit-Duékoué	638
Guitrouzon	595
Dahoua	417
Bahé	749
Pinhou	989
Glaou	297

4. *Groupement Zaha*

Guiglo	3 902
Yaoudé	491
Goya	411
Mona-Goulégui	962

Domobly	926
Zouan	890
Nédrou	236
Glopaoudy	444

5. *Confédération Zérabaon**a* - Gbéou

Banguiéhi	537
Kahin	936
Tié-Iné	313
Koulouan	694
Pinhou	683
Gloubli	350

b - Tkinho-Gao

— Tkinho

Phing-Béoua	643
Zou	621

— Gao

Gohouo	522
Zodri	231
Diédrou	724

c - Kouahi-Djao

Zérégbo	400
Gan	212
Koulaoué	250
Babli	563

d - Baébo-Guiriaon, Tja-Gbao,

Gbéo, Gouého	
Zéaglo	1 708
Ziglo	532
Béoué	685
Douandrou	410
Pohan	319
Guéya	519

e - Blao

Zébly	546
Douédy	483
Bédy-Goazon	1 136

f - Zahon

Guinkin	673
Kaadé	881
Guézon	392

g - Gouléo-Kouliaon

Niouldé	572
Béoua	577

h - Néao

— Zohouokon

Blolequin	1 462
Diouya-Dokin	1 079
Goya	1 076
Yoga	1 155

— Boonéao

Blédi-Diéya	1 268
Pohan	575
Doké	1 556
Ganhia	422
Zompleu	1 318
Diéya	67
Bouébo	653
Guibobli	756

i - Nizoinhikon (Guémalé)

Tontigouiné	840
Blotilé	1 027
Gouétilé	166
Tyonlé	389

6. *Groupement Boo*

Keibli	1 007	Tuambli-Dedjan	677
Médibli	515	Petit-Guiglo	299
Diboké	1 139	Zouhou	90
Tinhou	940	Zilabli-Douébli	185
Kaodguézon	227	Oulataibli	155

7. *Groupement Fléo-Niaho**a* - Fléo

Léona	440
Kridy	281
Zro	549
Troya	809

b - Niaho

Zagné	550
Vodélobly	205
Tienkoula	258
Djidoubaye	848
Keibly	1 019
Zaipobly	305
Gahably	68

8. *Groupement Daho-Doo**a* - Daho

Ponan	242
-------------	-----

b - Doo

Kati	544
Nounoubaye	230
Petit-Guiglo	225
Ponan	188
Ditroudra-Béoué	427

9. *Groupement Nidrou*

Bohibli	677	Bobli (Douhozé)	391
Tahibli	611	Dénan	588
Mayoubli	437	Méo	773
Péhé	920	Douhozon	283
Pantrokin	1 134	Paoulo	284
Sahibli	772	Diai	338
Guiellé	793	Grié	362
Ziombli	825	Bohobli	462

10. *Groupement Béhoua*

Toulépleu	2 992	Kpabli	431
Toulépleu-village	1 118	Ourialé	1 151
Seizaibli	826	Cébli	134
Zoguiné	296	Diollé	920
Gueya	305	Toyébli	796
Tiobli	601	Grépleu	160
Klobli	728	Koaro	480
Bazobli	661	Ziouébli	151
Klaon	262		

11. *Groupement Welao*

Bakoubli	1 023	Kouyabli	118
Seibli	572	Sahoubli	93
Kambli	747	Kpaoubli	257
Pantroya	389		

12. *Groupement Mao*

Péhé-Kanhouébli	700
-----------------------	-----

N.B. : Ces données chiffrées, pour être tout à fait exactes, devraient tenir compte de la population étrangère présente dans chaque groupement. Si les étrangers sont généralement peu nombreux dans les villages, ils constituent par contre une importante fraction de la population des centres semi-urbains : fonctionnaires et, surtout, commerçants Dioula. Par manque de renseignements suffisamment précis nous avons préféré ne pas effectuer la correction.

« Liste des cartes ayant paru dans les deux numéros successifs des cahiers ORSTOM ».

1^{re} Partie : Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum. vol. V, n° 4, 1968, pp. 3-38.

- carte de Côte d'Ivoire, p. 6.
- carte des populations wobé, p. 17
- carte des populations guéré entre Ko-Nzo et Sassandra, p. 24.

2^e Partie : Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum. vol. VI, n° 1, 1969, pp. 3-58.

- carte du pays Zéribaon, p. 10
- carte du pays Boo, p. 12
- carte du pays Fléo-Niaho et Daho-Doo, p. 15
- carte du couloir entre Nuon et Cavally, p. 21
- carte de l'implantation de noyaux Séhou ou Sehinou, p. 23
- carte des populations guéré et wobé (habitat ancien et implantation actuelle), p. 26
- les origines du peuplement, p. 31
- pénétration française dans la région de Man, p. 33
- le pays guéré et wobé, carte administrative, p. 43
- le pays wé, groupements traditionnels, p. 43.